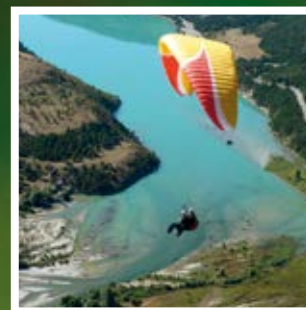


2016

Reflets



Bulletin municipal
Saint André les Alpes

AUTOCARS DELAYE

Tourisme • Voyages • Taxi • Transports scolaires
Autocars grand tourisme :
vidéo - climatisation - toilettes - de 8 à 61 places
Tél. 04 92 34 22 90 Fax 04 92 34 23 05.
autocars.delaye@orange.fr • www.autocars-delaye.fr
La Fabrique - 04330 BARRÈME

VERDON IMMOBILIER
Toutes transactions immobilières
Depuis 1980
Place Charles Bron
04170 St André les Alpes
04 92 89 01 30
verdonimmo@orange.fr
verdonimmobilier.com

ELAN GARAGE CHABOT DÉPANNAGE

Réparation toutes marques
Réglage et contrôle anti-pollution
Pneus - Freinage - Amortisseurs
Géométrie - Climatisation
AUTOMAT 24/24
simone.chabot@wanadoo.fr
04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES BP 21 - 04 92 89 00 01 - Fax 04 92 89 08 55

BOYER Gilbert
Géomètre-expert D.P.L.G.
Place de l'Eglise
BP N°1
04170 ST ANDRÉ LES ALPES
04 92 89 03 78
boyer.geo@wanadoo.fr

Pharmacie BOETTI
du lundi au samedi
9h à 12h15 et de 14h30 à 19h
04 92 89 06 06
Matériel médical - Vente et location
Produits vétérinaires - Phytothérapie
Homéopathie - Oxygénothérapie
pharmacieboetti@perso.alliadis.net

QUINCAILLERIE Michel
MAGASIN GÉNÉRAL - Michel MEYER
Brico - Déco - Ménage - Droguerie
Camping - Jardin - Cadeaux - Souvenirs...
Grand Rue - 04170 St ANDRÉ LES ALPES
Tél. & Fax 04 92 89 02 02
www.eurekamaison.com - michelm03@infonie.fr

SARL ALPES PEINTURE
Façades • Isolation thermique par l'extérieur
Isolation de vos combles par soufflage
Peinture et décoration
Rénovation, neuf et dégât des eaux
04170 St André les Alpes - Tél : 06 26 14 40 73

L'Ami du Pain BOULANGERIE
Tél. 04 92 89 05 08
Pains spéciaux
William CAILLET
Rue du Moulin - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES

Cegelec Réseaux Alpes du Sud
Réseaux ruraux, ERDF et lotissements
Éclairage public, sportif et festif
Poste de transformation HT/BT
Electricité, automatisme, énergie solaire, études et travaux
04100 MANOSQUE 04 92 72 02 31
04000 DIGNE 04 92 31 05 41

M.V. COMBUSTIBLES
FUEL DOMESTIQUE
BOIS DE CHAUFFAGE
FLEXIBLE HYDRAULIQUE
LIVRAISON À DOMICILE
04 92 89 07 03 - 06 76 39 06 82
LE COGNAS - 04170 ST ANDRÉ LES ALPES

BOUCHERIE CHARCUTERIE DES VALLÉES
BOUILLONNEUSE • AGNEAU • VOLAILLES
Antonio Prisco
04.92.83.23.22 66 grand rue
boucherie.antonio@orange.fr 04170 St André Les Alpes
BOUCHERIE, CHARCUTERIE, RÔTISSERIE, TRAITEUR

hotel bar restaurant
LE BEL AIR
route de nice
04170 saint andre les alpes
0492890304
lebelairo4@orange.fr

réinventons / notre métier
Auto/Moto • Habitation • Santé • Prévoyance
Banque/Crédit • Epargne • Retraite
N. ZIMMERMANN ET M-H MAUREL
Responsable d'Agence : Cathy PRATO
L'expérience, l'accueil, le sérieux depuis plus de 20 ans
Grand Rue - 04170 St André les Alpes
agence.saintandresalpes@axa.fr
Tél. 04 92 89 15 11 - Fax 04 92 89 19 43

Miellerie CHAILAN
Tous les grands crus du miel
Pour bien ou mieux se porter
Visite et dégustation gratuite
de miel et d'hydromel (sur RDV)
Château Garnier - 04170 THORAME BASSE
Tél. 04 92 83 92 86 - Fax 04 92 83 93 94
site web : www.miels-chailan.com
email : chailan-miellerie@orange.fr



Serge PRATO

Edito

L'équipe municipale et moi-même sommes très heureux de vous proposer cette nouvelle édition de notre bulletin municipal **Reflets 2016**. Outil de communication indispensable, ce magazine dresse le bilan des **opérations communales 2015** et vous présente les projets à venir. C'est également le « reflet » des activités et animations qui ont rythmé la vie de notre commune. **2015 a été une année particulièrement difficile**. Comment ne pas évoquer les événements des 7, 8, 9 janvier 2015 et les attentats terroristes du 13 novembre 2015 ! Révoltés face à ces actes de barbarie, il est temps de se rappeler notre devise républicaine : **Liberté, Egalité, Fraternité**. **2015 a vu l'achèvement des grands travaux de réhabilitation de l'ancienne Auberge du Parc**, l'installation des services administratifs de la Mairie et l'ouverture des nouveaux locaux associatifs de la Médiathèque et de l'Ecole de Musique du Moyen Verdon. On peut être fier de cette réalisation : les délais ont été respectés, le budget prévu a même été revu à la baisse et les travaux réalisés sont de très bonne qualité. D'autres travaux d'entretien, de rénovation ou de réaménagement ont été effectués à l'Ecole Primaire, à l'Ecole Maternelle, au Centre Médico-Social, à la Base de Loisirs et au Camping Municipal. Pour **2016**, dans le cadre de la loi NOTRE, un projet de fusion des cinq communautés (Moyen Verdon, Haut Verdon Val d'Allos, Terre de Lumières, Pays d'Entrevaux et Teillon) a été soumis aux votes des Communes et des EPCI. Les élus des dix-neuf communes de notre Communauté de Communes se sont prononcés contre ce schéma proposé par Madame la Préfète, qui ne correspond pas à nos bassins de vie et qui, géographiquement, est une aberration. Malgré la baisse annoncée des dotations de l'Etat et l'augmentation des charges de fonctionnement, nous poursuivons notre programme d'investissement :

- La construction du Relais des Services Publics abritera les locaux du Centre Médico-Social et de l'Espace Rural Emploi Formation et la restauration du jardin public attenant.
 - L'acquisition du terrain DUBOIS jouxtant la Rue de la Gare et contigu aux parcelles communales va être aménagé en parking. En bordure de cette parcelle, un cheminement piéton sera créé. Il continuera le « mail piétonnier » existant et reliera ainsi les écoles, la future crèche et l'Office de Tourisme à la Place de Verdun.
 - La deuxième tranche d'aménagement de la Base de Loisirs des Iscles portera sur la rénovation du mini golf et du parcours de santé.
 - Au Camping Municipal, pour répondre aux attentes de notre clientèle et la fidéliser, 2016 verra s'effectuer les travaux de construction de la piscine privative. Je rappelle qu'il s'agit de travaux payés par le budget du camping, budget annexe complètement indépendant du budget communal. Il s'agit d'un équipement pour les campeurs, payé par les campeurs.
 - Au niveau intercommunal, les travaux d'aménagement de la crèche dans les locaux de l'ancienne mairie débiteront avant la fin de l'année.
- Espérons que nos partenaires financiers pourront continuer à soutenir nos projets. C'est en fonction de leur participation que ces dossiers aboutiront. **2016 est pour notre commune l'année du recensement de la population**. Il s'est déroulé du 21 janvier au 20 février. Du chiffre de la population recensée découlent les dotations de l'Etat d'où son importance ! Sur le plan sportif, notre village va vivre quelque temps forts :
- Les Boucles du Verdon (épreuve cyclo-sportive) les 21 et 22 mai ainsi qu'une étape du Tour des Communautés de Communes le 17 juin.
 - Les Eliminatoires Départementales du Championnat Triplette à la Pétaque les 28 et 29 mai.
 - Le Triathlon enfants : Fitdays MGEN le 25 juin.
 - Enfin, Saint André les Alpes sera, cette année encore, le rendez-vous incontournable du Vol Libre puisque la Coupe du Monde de Parapente aura lieu du 3 au 10 septembre. Ces manifestations, ajoutées aux animations habituelles proposées par les associations locales, nous garantissent un programme 2016 exceptionnel !

Agréable lecture de ce « REFLETS » nouveau !
Le Maire, Serge PRATO

Vie municipale
// Page 4

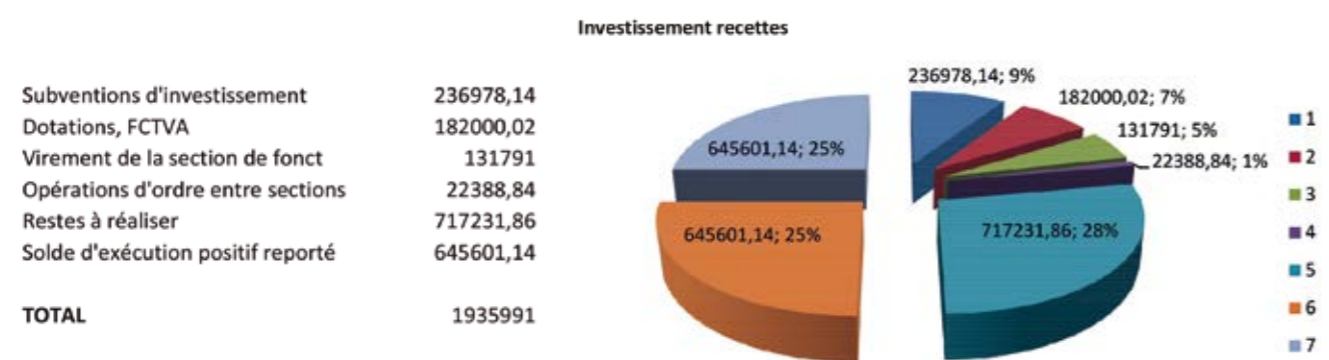
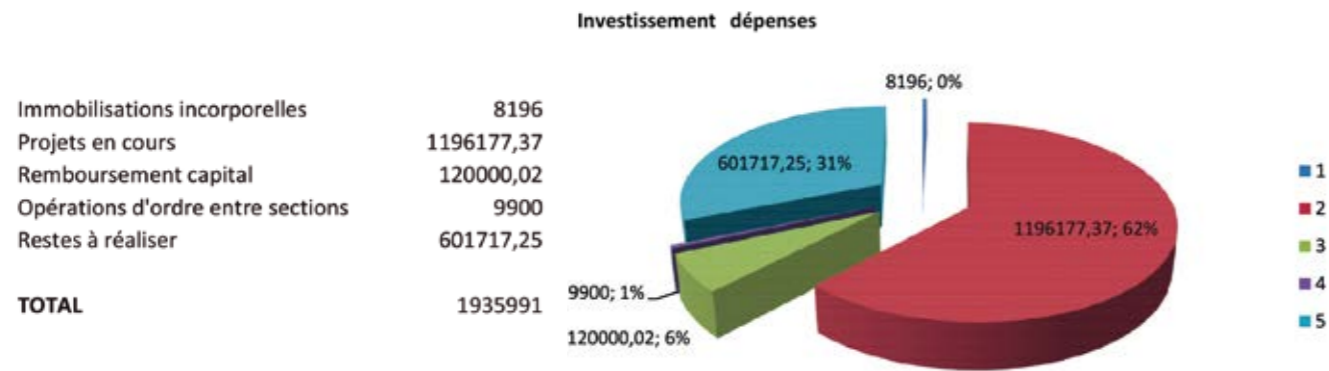
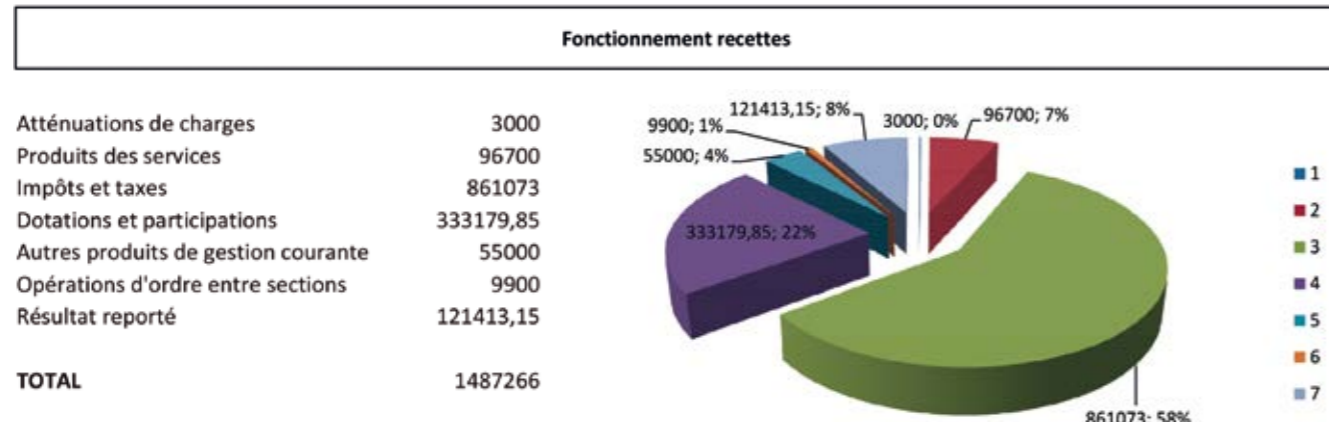
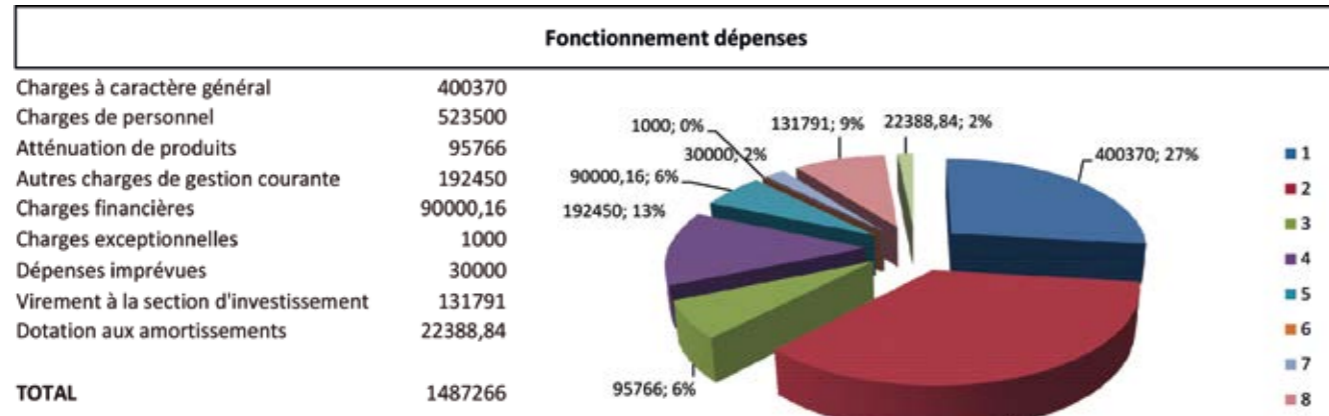
Vie associative
// Page 30

Vie communale
// Page 12

Histoire
// Page 48

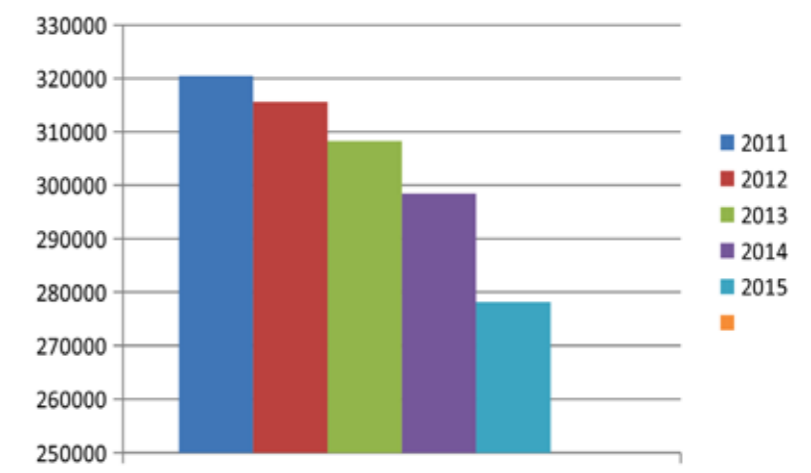
Vie intercommunale
// Page 26

Divers



2011	320386
2012	315603
2013	308251
2014	298484
2015	278161

Dotations et compensations d'Etat



SUBVENTIONS 2015 aux Associations locales

Bibliothèque.....	1 200,00 €	F.N.A.C.A.....	50,00 €
Les Pivoines Bleues...Téléthon.....	500,00 €	Office de Tourisme.....	27 000,00 €
Centre aéré « Les P'tites Canailles ».....	5 000,00 €	CŒuvre Pupilles Pompiers.....	50,00 €
Association sportive Collège René Cassin.....	250,00 €	Lou Roudelet de Chamatte.....	400,00 €
Amicale Bouliste.....	3 250,00 €	Le Souvenir Français.....	50,00 €
Association Judo.....	1 000,00 €	Les Restos du Cœur.....	150,00 €
Comité de Développement Agricole -		Association Lou-Na.....	200,00 €
Foire agricole.....	850,00 €	Association Verdon Goshindo.....	500,00 €
Comité des Fêtes.....	12 000,00 €	APAJH Château-Arnoux.....	100,00 €
Coopérative Ecole primaire.....	200,00 €	TOTAL	53 725,00 €
A.D.M.R.....	1 000,00 €		

RAPPEL IMPORTANT

Les Associations locales, en fonction de leurs activités et de leurs besoins, peuvent bénéficier d'une aide technique et/ou logistique, dans le cadre d'une convention avec la Commune : mise à disposition gratuite de locaux (électricité, chauffage) et du matériel qui s'y trouve ; mise à disposition du minibus ; interventions ponctuelles du personnel communal.

Toute association locale sollicitant une aide financière doit, en début d'année, en faire la demande par écrit.

Joindre **OBLIGATOIREMENT** à cette demande, le **bilan financier** conforme, de l'année écoulée ainsi que le **budget prévisionnel** justifiant de l'utilisation de la subvention sollicitée, afin que le Conseil Municipal puisse délibérer et prendre une décision au vu des documents fournis.

Loi N° 96-142 du 21/02/1996



1-Acquisitions (TTC)

▪ Mobilier

Bureaux Mairie.....	10 570,59 €
Salle de réunion bâtiment multiactivités.....	12 000,00 €
Archives Mairie.....	2 627,19 €
Ecole maternelle.....	4 306,79 €

Bibliothèque.....	10 923,20 €
-------------------	-------------

▪ Matériel divers

Aspirateur.....	295,00 €
Taille haie.....	400,00 €
Podium.....	14 262,00 €
Compresseur.....	1068,76 €

Balayeuse.....	49 554,12 €
Subvention Région.....	15 000,00 €

Ordinateurs Mairie.....	2 148,00 €
Création site Internet Mairie (acompte).....	889,92 €
Extincteurs bâtiment multiactivités.....	960,00 €

Illuminations.....	2 608,74 €
--------------------	------------

Création branchements coffrets forains.....	6 351,66 €
Fourniture et pose de disjoncteurs.....	5 544,00 €



2-Travaux (TTC)



▪ Bâtiments communaux

Réhabilitation ancienne Auberge du Parc.....	517 631,25 €
--	--------------

Centre Médico-Social :	
- Changement des fenêtres.....	6 570,78 €

Ecole maternelle :	
- Création d'un faux-plafond.....	4 487,40 €

Mairie :	
- Affichage extérieur.....	2 552,96 €

Tennis :	
- Régénération de 2 courts.....	11 056,80 €

▪ Voirie

Aménagement de la base de loisirs.....	30 370,80 €
Route de Courchons.....	5 400,00 €
Regard de visite.....	720,00 €

▪ Eclairage public et lignes téléphoniques

Les Accates et les Crouès (maîtrise d'œuvre).....	1 933,97 €
---	------------

Réhabilitation d'un hôtel...

L'histoire commence au début du XVIII^{ème} siècle. A côté de l'ancienne église, se trouvait un château seigneurial, « Le Castel ».

Zacharie de RAOUX-RAOUSSET, comte de Boulbon, vendit sa part de seigneurie en 1723 à Jean-Baptiste de CASTELLANE-ESPARRON qui fut averti que c'était un bâtiment en ruine, divisé en appartements loués à des manants du lieu.

Jean-Baptiste de CASTELLANE-ESPARRON se défit donc de son acquisition malheureuse en 1728. Un parvenu, issu d'une famille de négociants marseillais, Antoine DE LAUGIER, devint alors le nouveau seigneur de Saint-André. Les Laugier firent construire un modeste château seigneurial, mais au cours du XVIII^{ème} siècle ne vinrent guère plus que leurs prédécesseurs à Saint-André. Scipion DE CALVI fit l'acquisition de cette demeure en 1781.

Ces biens, vendus par son petit-fils Stanislas DE CALVI à Joseph TROTABAS, seront conservés par cette famille jusqu'à très récemment.

Cinq générations de cette famille vont se succéder :

Ce fut d'abord Jean-Joseph TROTABAS



1932



2014



2015

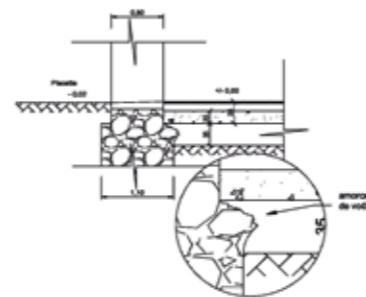
qui fit l'acquisition de ce « Castel » et le transforma en « maison servant d'hôtel », puis Jean-Baptiste qui assiera la réputation de « l'hôtel TROTABAS », et pour finir Gustave qui modernisa cet établissement qui devint, sous l'appellation « Grand Hôtel du Parc », un des premiers du village.



Gustave TROTABAS fut également Adjoint au Maire, puis Maire de Saint-André les Alpes pendant la première guerre mondiale.

En 1924, suite à des problèmes de santé, il donna en location son établissement à M. SAQUET, qui exploitera ce fonds de commerce jusqu'à ce qu'il le cède en 1942 à M. Louis FERRIER.

Source : Bulletin Municipal de Saint-André-les-Alpes, 2011



Lors des décaissements du rez-de-chaussée du bâtiment principal côté Nord, il a été constaté que ce dernier devait comporter une pièce voûtée à une époque non définie en sous-sol. La surlargeur constatée sur le mur de la façade ouest laisse penser que cette portion de mur plus épaisse supportait autrefois des pieds de voûtes, ou qu'elle était un élément de mur défensif.

Mise en oeuvre des planchers



Stockage



Le projet :

Le corps principal du bâtiment était constitué d'un hôtel particulier d'assez bonne facture mais dans un état très dégradé. A l'arrière du bâtiment principal, un hangar abandonné bordait l'église du village. Le reste de la parcelle était composé d'un jardin laissé à l'abandon au nord du terrain et d'une voie qui longeait les maisons de particuliers.

La démolition du hangar se situant à l'arrière du bâtiment, la suppression d'un bâtiment annexe et d'un petit entrepôt au nord a permis l'agrandissement et la réhabilitation du parc en espace paysagé ouvert au public.

L'accès piéton à ce dernier se fait principalement par le passage dégagé entre le bâtiment réhabilité et l'église. Un large parvis a été réalisé devant l'édifice. De nouveaux accès au parc depuis le bâtiment ont été réalisés. Les terrasses permettent la circulation aisée des personnes à mobilité réduite. Une fois dégagé de l'ancien hangar et des divers petits bâtiments annexes devenus obsolètes, le bâtiment principal a été entièrement rénové en conservant sa volumétrie générale à l'identique.

De nouveaux percements ont été réalisés pour assurer l'éclairage de l'ensemble des locaux et les façades ont ainsi été recomposées avec la création de deux porches d'accès montant jusqu'au premier étage sur les deux façades principales du bâtiment. De part et d'autre, un nouveau hall distribue l'édifice et relie l'avant (donnant sur la place principale du village) et l'arrière (donnant sur le parc) du bâtiment.

Contiguë à la terrasse formant le parvis côté parc, une chaufferie à bois semi-enterrée (et son silo enterré) nécessaire au fonctionnement du bâtiment réhabilité a été implantée.

...en salle multi-activités

Médiathèque



Salle de musique



Association Petra Castellana



Réhabilitation du parc en espace paysager



Chaufferie bois semi-enterrée



Les conteneurs à Ordures Ménagères

Les déchets ménagers doivent être enfermés dans des sacs.

**Pas de déchets de jardin jetés en vrac dans les conteneurs...
Les transporter à la déchèterie ou les composter dans un coin de votre jardin.**

Problème de propreté, d'hygiène et de respect d'autrui.

Utilisateurs, merci de votre coopération !



Taille des haies privées

Les haies des propriétés privées qui bordent la **voirie communale** peuvent se révéler gênantes voire dangereuses eu égard à la **sécurité**, en diminuant ou masquant la visibilité pour tout usager - piéton, cycliste, automobiliste...

Nous rappelons aux propriétaires qu'il est **OBLIGATOIRE** de procéder à la **taille et à l'entretien** de leurs haies.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain est engagée !



Débroussaillage

Le Débroussaillage : une obligation légale.
Art. L322-3 Code Forestier

Objectifs du débroussaillage :

- Protéger la forêt et les biens
- Faciliter le travail des pompiers

Que débroussailler ?

> Les abords des constructions :

Sur une profondeur de 50 mètres

> De part et d'autre des chemins d'accès privés aux bâtiments :

Sur une largeur de 10 mètres

Compétence du Maire :

> **Procédure de mise en demeure**, par lettre recommandée du Maire avec accusé de réception :

- **2 mois pour réaliser les travaux**

> **Procédure d'exécution d'office :**

Si le propriétaire n'exécute pas les travaux de débroussaillage prescrits...

- **La commune peut y pourvoir d'office, aux frais de ce dernier.**

- **De plus, il s'expose à une sanction pénale.**



Le "MOUSTIQUE TIGRE" *Aedes albopictus*

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui a la particularité de piquer surtout pendant la journée...

Il est aussi appelé **moustique « tigre »** à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes.

Il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Ses larves ont besoin d'eau stagnante pour se développer (soucoupes de pots de fleurs, vases, tout récipient contenant de l'eau).

Il aime vivre près de nos maisons : il y trouve de la nourriture pour ses œufs en nous piquant ; des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes ; des lieux de repos à l'ombre des arbres.

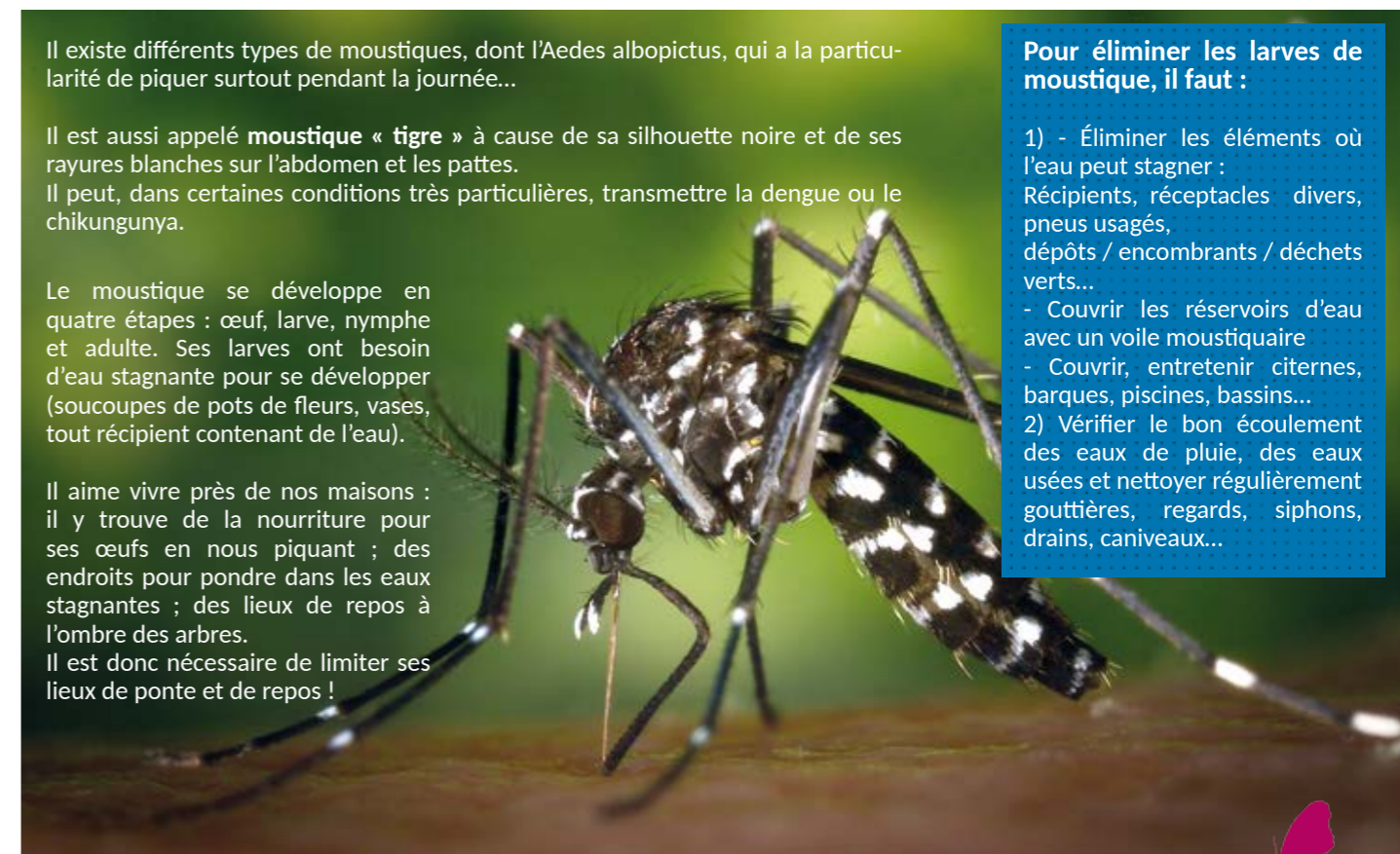
Il est donc nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos !

Pour éliminer les larves de moustique, il faut :

1) - Éliminer les éléments où l'eau peut stagner :
Récipients, réceptacles divers, pneus usagés, dépôts / encombrants / déchets verts...

- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire
- Couvrir, entretenir citernes, barques, piscines, bassins...

2) Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie, des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, siphons, drains, caniveaux...



Si vous possédez un chien... ...sachez que vous en êtes responsable !

Vous devez l'éduquer avant tout !

A cet égard, la Municipalité vous demande de faire preuve de civisme et respecter les lois et décrets (Code de la Santé Publique ; Code Civil ; Code des Communes).

- **Votre chien ne doit pas importuner votre voisinage** par des aboiements intempestifs et incessants (atteinte à la tranquillité ; tapage nocturne...). Prenez les mesures adéquates pour éviter nuisances et litiges !



- **Par mesure sanitaire**, ses déjections ne doivent pas se retrouver sur les trottoirs, dans les rues ou les lieux publics.

- **Votre chien ne doit pas errer sans votre surveillance effective** (état de divagation réprimé par la loi).

- **Concernant les chiens errants** et leur mise en fourrière, la Commune a signé une convention avec l'ASPA de Manosque depuis 1999.

Un avenant vient d'être pris modifiant l'Article 1 qui précise :

« L'ASPA s'engage à mettre en œuvre les moyens dont elle dispose pour recueillir les chiens errants, **hormis les chiens de catégorie**, sur la commune de Saint André les Alpes et à les héberger. »

NB :

1^{ère} catégorie : chiens d'attaque

2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense

Association **ADMR ASSE VERDON**



Le **SSIAD** : Sa capacité d'accueil est de 40 places dispersées sur les cantons d'Allos-Colmars, Barrême et Saint André les Alpes.

En mai 2015, le SSIAD a déménagé; ses locaux se situent dans l'ancien bâtiment de la DDE, route de Nice.

Depuis octobre 2013, le SSIAD propose des animations thérapeutiques à domicile dispensées par des Assistantes de Soins en Gérontologie formées aux techniques d'animations spécifiques. Ces interventions sont en lien avec les attentes et les besoins de chaque personne et sont délivrées en compléments des soins de bases et relationnels.

Horaires d'ouverture du bureau :

Le SSIAD fonctionne 365 jours par an.

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Le samedi et le dimanche, vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique 24h/24 et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

Le personnel :

- Une infirmière coordinatrice
- 10 aides-soignantes
- Une secrétaire de direction
- Un agent d'entretien

Sa mission :

Assurer à domicile, sur prescription médicale, des soins infirmiers techniques ou de base (soins d'hygiène, de confort et relationnels) auprès d'un public fragilisé tel que :

- Personnes âgées de + de 60 ans malades ou dépendantes
- Adultes de - de 60 ans atteints de maladies chroniques ou de handicaps, par dérogation uniquement

Son but :

- Eviter ou écourter une hospitalisation qui déracine la personne âgée
- Faciliter une sortie d'hôpital
- Prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes ; aider au maintien de l'autonomie
- Aider les familles qui ont en charge des personnes âgées ou handicapées.

Les intervenants

11 infirmiers libéraux et 3 pédicures.

Contact



ASSOCIATION ADMR ASSE VERDON
Service de Soins Infirmiers A Domicile
- SSIAD -

Maison des Services – Route de Nice
04170 SAINT ANDRE LES ALPES
Tél : 04.92.89.13.41
Mail : ssiad.admr04@orange.fr

L'ADMR a déménagé... le savez-vous ?

En effet, depuis juin 2015, les services de l'ADMR sont installés dans de nouveaux locaux situés dans le bâtiment dénommé « Maison des Services » route de Nice. Ce bâtiment très fonctionnel, possédant un emplacement facile d'accès, offre la possibilité de travailler et d'accueillir le public dans d'excellentes conditions.

L'association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural, c'est une vingtaine de salariées qui interviennent sur les communes de Saint André les Alpes, La Mure/Argens, Lambruisse, Allons, Angles, Moriez, Saint Julien du Verdon et Vergons.

Le réseau local comprend également 8 responsables bénévoles et 90 clients. L'objectif de l'ADMR est avant tout de favoriser le **maintien de la personne à domicile** lorsque celle-ci est confrontée à des difficultés matérielles ou morales mettant en péril son équilibre. Le travail de l'association repose sur

une valeur incontournable, « le respect de la personne ».

Il faut aujourd'hui répondre à des besoins de plus en plus divers tels que les travaux ménagers, l'entretien courant du logement, les courses, l'entretien du linge ou encore l'aide aux tâches administratives et la prise en charge des repas y compris le week-end.

Les salariées jouent également un rôle déterminant pour aider les personnes à **conserver un lien social**. C'est grâce à leurs compétences et aux services qu'elles assurent avec beaucoup de professionnalisme que la personne âgée peut continuer à vivre chez elle plus longtemps, dignement, dans ses souvenirs et son cadre familial.

Les salariées de l'ADMR sont également très impliquées dans le **vie associative locale** : le Téléthon annuel (gaufres-chorale), l'opération calendrier, la foire agricole (gaufres), la formation des bénévoles...

**L'ADMR
reste à votre service**

Pour tout renseignement

04 92 89 16 98

Permanences

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H30 à 12H30

Maison des Services

route de Nice
04170 SAINT ANDRE LES ALPES



Durant l'été 2015,

le Camping Municipal des Iscles a souvent affiché « *Complet* » !

- Ouvert de la fin mars au début novembre, notre camping classé « 2 étoiles » comporte **184 emplacements et 16 mobile-homes** : 13 pour 4 personnes ; 2 pour 6 personnes et 1 pour personnes à mobilité réduite.

- Sur le plan de la **fréquentation**, les recettes 2015 ont atteint **211 766 €** (pour rappel 149 783 € en 2005). Le nombre de nuitées se stabilise autour des **11 500**, en comptabilisant plus de 2000 séjours.

- Les **travaux d'amélioration** et de confort ont été poursuivis par le régisseur : Montage et mise en place d'une **nouvelle cabine pour personnes à mobilité réduite** ; installation d'une **mezzanine** dans le local des festivités pour rangement de matériel ;

- **traitement du bois des jeux d'enfants**; suite de l'**aménagement de l'aire des mobile-homes** avec entre autres le traçage au sol des 16 emplacements de parking ; la **re-délimitation** des parties communes en rondins et le rajout de 2 camions de graviers blancs ; le **traitement des boiseries** des 16 terrasses. Ajouter à cela, tous les gros travaux d'entretien courant du terrain effectués par les agents communaux (terrassage, élagage, nettoyage...).

- 2016 verra la **création d'une piscine privative** afin de répondre aux attentes et souhaits de plus en plus nombreux de la clientèle.

Souhaitons une bonne saison à Michel THIRIAT le gestionnaire et son équipe !



Une *piscine* pour valoriser l'exploitation du Camping Municipal

Un **projet de complexe aquatique** est un véritable projet structurant pour le territoire d'accueil. Il s'inscrit dans le tissu économique et social et ne peut faire abstraction des coûts induits. C'est un projet économique que les élus doivent maîtriser en toute connaissance de cause.

La création d'une piscine dans la commune a été longuement débattue à plusieurs reprises, depuis maintenant 3 ans avec plusieurs séances de réflexion, de débats assidus, argumentés, fouillés et animés.

L'ouverture à un public élargi imposerait l'application de la réglementation des piscines municipales avec des coûts d'investissement (dimensions, règles de sécurité, caractéristiques techniques, réglementation générale...) et de fonctionnement (maîtres nageurs diplômés d'état, accueil, agents d'entretien...) qui s'en trouveraient multipliés par 10.

Un tel projet n'est pas envisageable financièrement car il exigerait une augmentation conséquente des impôts



locaux. L'expérience vécue par d'autres communes identiques montre que de nombreuses piscines municipales ferment car leur impact financier à moyen et long terme fait exploser le budget communal au vu du gouffre financier que cela induit.

C'est pour ces raisons que l'option « **piscine pour le camping municipal** » a été retenue. Les diverses études auprès d'autres campings exploités en privé ont montré qu'une piscine ne pouvait être envisagée et conçue que dans le cadre d'une « exploitation privée », c'est-à-dire à la disposition des clients du camping uniquement.

Il s'agit ici d'une piscine de **17 mètres sur 8 mètres** permettant une fréquentation plus importante et une fidélisation de la clientèle, qui aujourd'hui, recherche de préférence des structures avec piscine. Elle disposera d'une pataugeoire de 3 mètres sur 3 pour les tout-petits.

Nous nous devons d'aller dans le sens de la demande touristique qui est une carte majeure pour l'attrait du camping et pour la vie économique de notre commune.

Bien évidemment, son investissement et son fonctionnement seront intégralement financés par les recettes commerciales du camping, sans aucune intervention financière de la part de la commune et donc des administrés. Toute information contraire serait dénuée de tout fondement !

Il est en effet équitable qu'aucun argent public donc du contribuable, ne soit sollicité dans cette opération qui vise, avant tout, à valoriser l'exploitation du camping, de manière à poursuivre et compléter la politique menée depuis 1957, successivement par MM Paul CHAILAN, André HONNORAT, Eugène GARCIN, Léonce RAOUST, Charles HONNORAT et Jacques BOETTI.

Les différentes étapes de construction de la piscine





Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS -



Les actions sociales du CCAS :

Attribution de secours d'urgence, aides financières exceptionnelles, très ponctuelles, aux personnes en difficulté passagère ou en situation précaire. Aide aux démarches administratives. Aide à domicile aux personnes âgées. Aide au handicap. Aides financières pour voyages scolaires. Colis de Noël aux personnes isolées ou fragilisées. Coffrets cadeaux, corbeilles garnies, animation festive du Nouvel An pour les aînés de la commune (75 ans et +). Secours occasionnels aux SDF de passage...

Par qui est géré le CCAS ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration.

Composition du Conseil d'Administration du CCAS :

- **Président** : Le Maire M. Serge PRATO
- **Vice-président** : L'Adjoint délégué M. Pierre-Jean GUENE-BEAUD
- **3 élus par le Conseil Municipal** :
Mme Sophie GIRAUD
Mme Francine VACCAREZZA
M. Pascal SERRANO
- **4 personnes nommées par le Maire** (selon la liste de l'UDAF)
Mme Geneviève CHAILLAN
Mme Cécile COMTE
Mme Michèle DUCHATEL
Mme Roberte SIMON
- **Permanence aux heures d'ouverture de la mairie** :
Mme Marie-Pierre POINT

Aides ponctuelles – participations du CCAS en 2015 :

Secours d'urgence.....	753,64 €
Aides voyage scolaire.....	245,00 €
Fête Noël – Jour de l'An des Aînés.....	2557,66 €
Aides à domicile / handicap.....	375,40 €

> A savoir que les recettes 2015 du CCAS proviennent uniquement de la subvention versée par la commune et des concessions - redevances funéraires dans les cimetières.



Centre Aéré - Garderie *Les P'tites Canailles* Une équipe dynamique qui accueille les enfants de 3 à 14 ans

La Garderie (pendant l'année scolaire) a pour mission d'offrir des services de qualité, chaleureux et stimulants, où les enfants peuvent se détendre et s'amuser.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20-8h20 et de 16h30-18h30, le mercredi de 7h20-8h20 et 11h30-

de société, des jeux d'extérieur... et bien d'autres activités à thèmes, selon les saisons. En plus nous accompagnons vos enfants à l'activité judo le jeudi.

A la découverte des éléments la terre, l'air, l'eau, la pierre, l'acier, les végétaux. Telle a été l'ambition du Centre de Loisirs durant les mois de juillet-août 2015.



Le Centre Aéré a ouvert ses portes le mois de juillet et les 15 premiers jours d'août et a accueilli les enfants de 6 à 14 ans.

Les éléments se sont déchaînés cet été, tour à tour jardinier, constructeur de cerf-volant, kayakiste, chercheur de fossiles, métallier,...

12h30, Nathalie notre directrice, et Marie notre animatrice, accueillent vos enfants de la petite section de maternelle au CM2.

Les enfants de maternelle sont amenés le matin et récupérés le soir dans leur classe et tous se retrouvent au goûter (fourni par les parents). Puis, nous proposons l'aide aux devoirs, des jeux

plein de nouvelles choses. Avec Katia, notre directrice, Zaze et Océane nos deux animatrices.

Le Centre est également l'occasion pour les jeunes générations de notre canton de valider leur diplôme. Cette année, nous avons accueilli trois stagiaires : Marion, Xan et Isis que nous remercions pour leur implication.



Le Centre Aéré 2016 : De nouveaux horizons !

Nous espérons pouvoir proposer à nos enfants des mini-séjours : Découverte, amusement et surtout dépaysement pour l'été 2016 !!!

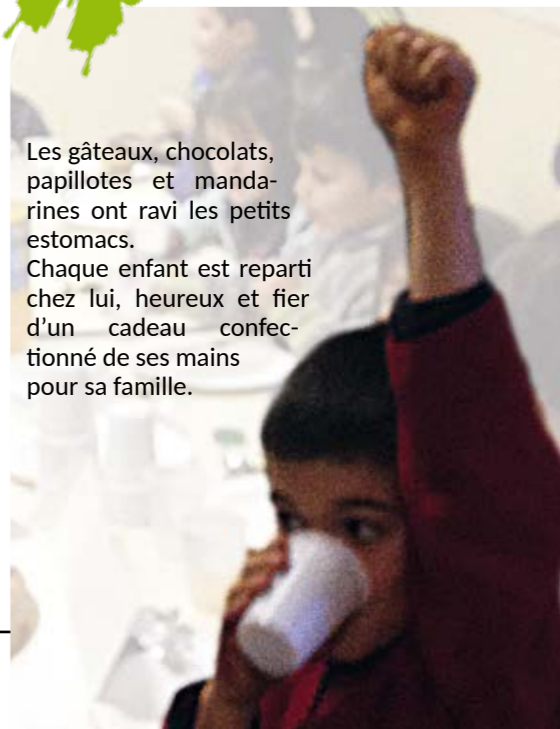
Merci aux Communes de Saint André Les Alpes, de La Mure et à la Communauté des Communes du Moyen Verdon pour leur soutien conséquent. Merci à nos directrices et animatrices de la garderie et du centre de loisirs. Merci à tous les membres du bureau et aux parents qui s'impliquent. Et bien sûr, merci à nos p'tites canailles !!!!

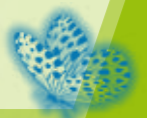
Le goûter de Noël à la garderie a enchanté les enfants...



La directrice, Nathalie Sallecroix, les membres de l'association « Les P'tites Canailles » ont organisé un moment de garderie « festif », un goûter, à l'approche de Noël et des vacances scolaires. Ce goûter, offert gracieusement par l'association aux élèves inscrits à la garderie, a eu lieu dans la joie, le mardi 15 décembre. Vif succès...

Les gâteaux, chocolats, papillotes et mandarines ont ravi les petits estomacs. Chaque enfant est reparti chez lui, heureux et fier d'un cadeau confectionné de ses mains pour sa famille.





C'est reparti pour une nouvelle *année scolaire* !



La rentrée s'est bien passée et les élèves de maternelle ont pu redécouvrir la salle de motricité avec ses murs tout fraîchement peints et son plafond qui a fait peau neuve. Ces travaux ainsi que l'achat d'un nouveau mobilier pour la classe de TPS et PS ont été financés par la commune de Saint André les Alpes.

Le dispositif d'accueil des enfants de 2 ans est un succès et Magali NAVARRO accueille 22 élèves, bientôt 24, dont

leur aide précieuse aux enseignantes. Les classes élémentaires sont toutes à double niveau cette année. Le CP/CE1 est pris en charge par Stéphanie BERNIER avec 23 élèves, le CE1/CE2 par Sandra PEQUIGNOT et Eva PIZZICHETTA avec 24 élèves, le CE2 /CM1 par Lionel CAVALLO avec 24 élèves et le CM1/CM2 par Serge ARNAUD avec 26 élèves. Les élèves de section ULIS, 11 en tout, travaillent cette année avec Christel MOCHET qui a débuté sa

Agnès ROUX a choisi de laisser la place de direction pour cette année scolaire et est en délégation sur un poste d'EMALA. Ainsi, c'est avec plaisir que j'assume la direction de l'école en espérant que ce petit bout de chemin ensemble soit positif pour tous... Merci à Lucette GRADOS pour son aide efficace à la direction ainsi que pour le travail accompli à la BCD et bel accomplissement dans son nouveau travail à partir de janvier 2016 !

Les employées communales Christiane SIMIAN et Sandra BENZERROUK assurent la propreté des locaux avec soin et patience...

L'école a participé au Cross du collège en octobre. Les élèves de CE2 sont allés au Musée de la préhistoire à Quinson et ont fait du feu et du tir à la sagaie et au propulseur ! Les classes visionneront aussi des films dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma ». Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 travailleront sur les énergies renouvelables avec Raphaëlle PLANAS (projet entièrement financé par la CCMV). Les élèves ont participé à « La grande lessive » en exposant leurs œuvres plastiques sur le thème de « La tête en bas » dans la cour sur des cordes à linge.

Enfin, un projet commun à toutes les classes se met en place cette année avec l'intervention de la compagnie Loly Circus pour deux semaines cirque et deux spectacles pour clore le cycle ; rendez-vous en juin !

Merci à toutes les collectivités pour leurs subventions nous permettant de mener à bien nos projets dans des locaux rénovés et fonctionnels ! Bonne année scolaire aux enfants pour apprendre en souriant !



15 TPS. L'équipe de maternelle est complétée par Marguerite RICHAND en classe de PS/MS qui compte 23 élèves. Cette classe sera reprise en fin janvier par Jérôme ROCHER qui assurera la deuxième partie du mi-temps annualisé. Noëlle CARIGNANO, remplaçante rattachée à l'école, fidèle depuis de nombreuses années, a la classe de GS avec 18 élèves. Nous aurons aussi le plaisir de retrouver Agnès ZELLER sur cette classe à partir de janvier 2016 à mi-temps. Les ATSEM, Michèle CHAILLAN, Nathalie SALLECROIX et Roselyne ANSELMO apportent toujours

formation. Julie ARZUBIA et Claudine MONTEL apportent leur aide aux élèves à besoins particuliers. Sophie COULLET, employée communale et Manuelle AGATE intervenante, enrichissent à nouveau l'équipe grâce à leurs compétences spécifiques en sport et en musique. L'équipe du RASED reste, quant à elle, inchangée : Christine LAMBERT-AMET, psychologue scolaire, Nadine NIVOGIN et Cécile BRANQUART, maîtresses E. Nolwenn Le TIEC et Sarah CUCUZELLA renforcent l'équipe quand elles ne sont pas missionnées sur un remplacement.

Les enfants des TAP'aschiche ne sont pas dégonflés !

Les activités périscolaires mises en place par la Mairie se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur. Durant l'année 2015, environ 70 enfants de 2 à 12 ans ont participé à divers ateliers les vendredis de 13h30 à 16h30.

• De janvier 2015 à juillet 2015

Grâce au savoir-faire et à la motivation des animatrices, les tout-petits ont pu participer à des activités variées. Avec Michèle, Rosy, Odile et Océane, les

avec Martine, ont découvert l'Egypte et de nouveaux jeux de société avec Christel, ont appris la poterie avec Delphine ou se sont bien essoufflés en sport avec Sophie. De nombreux bénévoles ont partagé avec eux leur passion et leur talent, comme les membres de l'association de dessin, Adrien avec son atelier maquette, Françoise et Marie-Thérèse pour les loisirs créatifs et encore les deux Geneviève pour la couture.

De grands jeux, visites et après-midi à thème ont complété ce programme déjà chargé : grand jeu sur l'Egypte avec la construction de la plus belle pyramide pour notre Cléopâtre locale, une intervention très instructive du Sydevom avec les primaires et maternelles sur le thème du recyclage et compostage, la visite du réseau ferroviaire miniature d'Adrien et encore des sorties kayak avec O'sauvage.



Lors du grand jeu « Caisnes à savon », les enfants ont construit des véhicules en carton avant de découvrir les bolides confectionnés par Mimi et Jeannot.

après-midis des maternelles étaient ponctués de petits jeux, chants, travaux manuels et lectures. Quant aux plus grands, ils ont pu s'initier à la danse et au théâtre



L'année scolaire 2014/2015 a été clôturée par la représentation théâtrale « Les Ogres et Les Clowns » jouée par les enfants devant les copains, les familles, M. Le Maire et le personnel de la Mairie.

• De septembre 2015 à décembre 2015

La formule n'a pas changé à la rentrée 2015/2016, les enfants de maternelle ont dit au revoir avec tristesse à Océane et ont accueilli chaleureusement Marion.

Quant aux primaires, les CP et CE1 ont gambadé dans les champs avec Raphaëlle et Sophie ; les plus grands ont pu participer à un projet artistique sur les arbres avec Delphine. Adrien, Marie-Thérèse et Nathalie ont proposé aux autres enfants des activités manuelles variées. Un nouveau projet intergénérationnel, « Jeux Part'âge », mis en place par Marie et Sophie, l'animatrice de la maison de retraite, a enthousiasmé petits et grands.

Inauguration du plateau sportif du *collège* René CASSIN

Le 16 octobre, le collège a inauguré le nouveau « plateau multi-sports » de 2540 m² et la nouvelle plaque en l'honneur de René CASSIN

Le plateau multi-sports permet à présent de pratiquer football, volleyball, basketball et athlétisme : piste d'endurance, de course de vitesse et saut en longueur avec bac de réception. Gilbert SAUVAN, président du Conseil Départemental, Mme. PONCE-GASSIER, l'adjointe départementale de l'Education, le maire de Saint André les Alpes M. PRATO, tous les élèves et le personnel enseignant étaient présents, réunis dans la cour. Ce fut une inauguration solennelle et officielle. Tous les participants étaient attentifs et heureux d'avoir un nouveau stade. L'ancien stade avait un revêtement défectueux et recouvert de gravillons ; il devenait dangereux.

M. SAUVAN a fait un bon discours en disant que le sport était indispensable pour l'éducation des élèves et qu'il doit être pratiqué dans les meilleures conditions possibles. Il a parlé de la promesse faite à M. PRATO concernant la construction d'un nouveau gymnase sur le terrain qui sépare le collège du parking.

En cette occasion d'inauguration, il a dévoilé la nouvelle plaque en l'honneur de René Cassin (prix Nobel de la paix en 1968).

J'ai été émue d'écouter le discours de M. SAUVAN et très fière de tenir le ruban qui a été coupé à la fin de cette inauguration.

Alix PEZZINI - élève



Les 50 ans du collège

Le samedi 19 septembre 2015, à l'occasion des 50 ans de la construction du collège, une fête a été organisée. Plusieurs ateliers ont été aménagés.

Dans la salle de permanence, d'anciens objets pédagogiques étaient exposés, comme des machines à écrire, des objets de diffusion audio et vidéo ou de physique chimie. La plupart de ces objets nous ont été prêtés par le collège de Château Arnoux. Il y avait aussi de vieilles photos de classe. On pouvait écrire le prénom des personnes que l'on reconnaissait, sur des feuilles.

Dans le hall, il y avait un tableau où les élèves d'autrefois pouvaient écrire leur nom et leur profession à l'heure d'aujourd'hui. Cela permettait de se replonger dans les souvenirs du passé. D'ailleurs, nous avons interviewé une ancienne professeur de sport et un ancien élève.

L'ancienne professeure de sport :

- Avez-vous apprécié d'enseigner au collège René CASSIN ?
« Oui, c'était formidable et c'était les plus belles années de ma carrière. Je venais d'Aix en Provence qui est une ville très bourgeoise et je suis arrivée dans ce petit village avec une mentalité très différente que j'ai beaucoup appréciée. C'est ici que j'ai pris ma retraite. »

- Il y a-t-il eu des changements au collège ?

« En étant professeur de sport, je ne sais pas trop ce qui a changé à l'intérieur mais j'en parlais avec Christian de reculer le portail et de casser le mur ; je vois que ça a été fait alors, je suis ravie. Le terrain a aussi été refait ; avant, il était en terre battue donc, quand il neigeait ou il pleuvait, c'était comme un champ de boue. Les terrains de basket ont également été décalés. »

L'ancien élève :

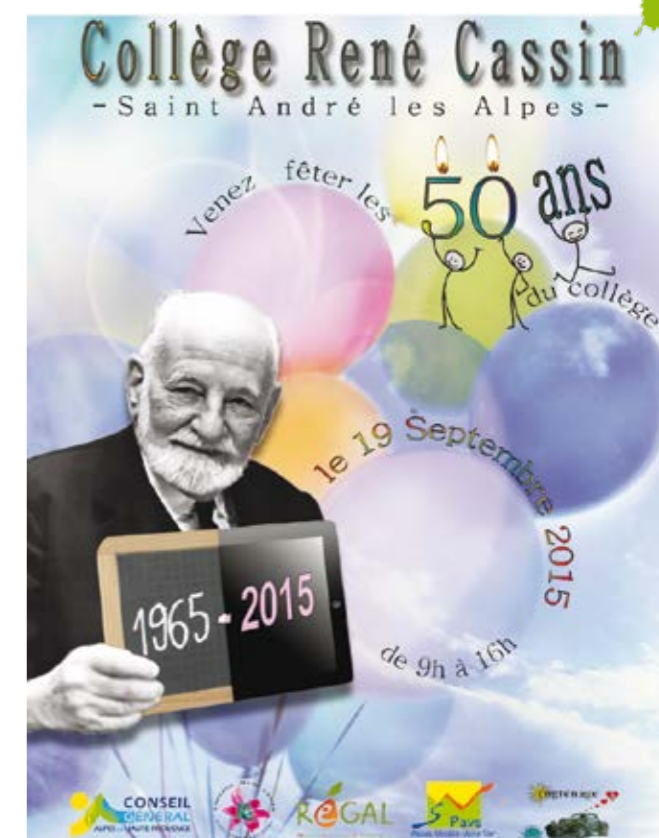
- Qu'est-ce qui a changé au collège comparé à avant ?

« Avant, il y avait bien sûr les classes de 6e à la 3e mais aussi deux classes de transition pour les élèves en difficultés qui faisaient leur 6e et leur 5e dans ces classes et après, rejoignaient la 4e de transition. Il y avait aussi une classe de perfectionnement pour les élèves en très grande difficulté qui pour la plupart ne savaient ni lire ni écrire mais qui faisaient quand même leur scolarité. A l'époque, il y avait aussi un internat avec environ 72 internes mais que pour les garçons et dans le collège, il y avait la moitié des élèves d'aujourd'hui, c'est-à-dire à peu près cent. »

Sur l'estrade du hall et dans les vestiaires, il y avait une reconstitution d'une ancienne classe avec de vieux bureaux, de vieilles cartes de géographie...

Dans la salle de réunion, un film était projeté. Ce film a été réalisé par l'équipe éducative du collège et des élèves qui étaient les acteurs. Le scénario a été inventé par Martine BONALD. Ce film parlait d'un voyage, dans le temps, d'élèves du collège en 1960.

Dans la cour du collège, il y avait une exposition d'anciennes voitures.



Enfin une tombola a été organisée par Mme ALLEMAN. Une cinquantaine de lots étaient en jeu ; il y en avait pour tous les goûts : des peluches, des places pour le cinéma ou la piscine, des albums photos personnalisés, des kits de cuisine, des jouets, des tee-shirts et le meilleur... Un baptême de l'air en parapente !

Cette journée a été très conviviale, pleine de joie et de bonne humeur. Les élèves de maintenant ont pu voir comment le collège était organisé avant. Quant aux anciens, ils ont pu voir l'évolution de l'établissement. A présent, nous attendons tous avec impatience les 100 ans du collège !

Julie DICK - Serdane MICAS - élèves

À la Maison de Retraite « *La Vallée des Carlins* » Animations au programme - Lien social maintenu

Dans notre maison de retraite, tout est mis en œuvre pour faire de la résidence un véritable lieu de vie ouvert sur le monde extérieur. Le maintien du lien social demeure central et est donc au cœur de nos préoccupations. Dans cette dynamique, nous proposons un programme varié. En plus des activités habituelles et des festivités, nous nous attachons à solliciter des interventions extérieures. Les rencontres intergénérationnelles sont très appréciées car il s'agit de moments privilégiés d'échanges et de partages entre les résidents et des enfants autour d'ateliers ludiques.

La joie, la fantaisie et la fraîcheur des plus jeunes représentent une véritable source de motivation. Les personnes âgées apprécient le contact avec les petits; ils se sentent valorisés de pouvoir transmettre leur expérience et leur savoir-faire. De leur côté, c'est dans la plus grande attention que les enfants écoutent leurs conseils et s'appliquent à adapter leur conduite. Il se tisse entre eux, au fil des rencontres, une complicité attendrissante faite de spontanéité et de sagesse.



La Maison de Services au Public

Qu'est-ce que c'est ?

Les Relais de Services au Public (RSP) au sein du Pays Asses-Verdon-Vaire-Var sont transformés en Maisons de Services au Public (MSAP).

Vous pouvez trouver une MSAP à Saint André les Alpes, à Castellane, à Entrevaux/Annot.

Toutes se trouvent au sein des Centres Médico-Sociaux du Conseil Départemental et sont portées par leur commune ou intercommunalité respective.

Dans la Maison de Services au Public à Saint André les Alpes, vous trouvez :

Services	Permanences	Dans quels cas les rencontrer ?
Service Social	Assistante Sociale Conseil Général (CG04) Assistante Sociale CARSAT Assistante Sociale MSA	- Accompagnement des publics dans leurs difficultés administratives, financières, sociales, éducatives... - Accompagnement des salariés en difficulté financière, administrative... Pendant leur congé maladie - Accompagnement des personnes du secteur agricole
Protection Maternelle Infantile (PMI) enfants de 0-6 ans	Infirmière PMI Médecin PMI Sage-Femme	Conseils et aide à la parentalité, - Renseignements sur la profession et suivi d'assistantes maternelles, - Protection d'enfants en risque de danger - Consultations pour les 0-6 ans dans le cadre de la prévention et de la vaccination. - Suivis de grossesse - Préparation à la naissance
Santé et santé mentale	CMP : Centre Médico Psychologique/CMP infantile/CAMPS Médecine du travail	- Soutien aux publics en souffrance psychologique : service pour les adultes et pour les enfants (0-3 ans) - Suivis des salariés à l'embauche et dans l'emploi
Permanences administratives	CPAM (visio) MSA (visio)	- Changement de situation, - Problème avec un dossier... - idem CPAM pour le secteur agricole
Logement	Pact 04	- Conseils aux propriétaires et locataires pour leur logement (en prévention de conflits)
Conseils aux associations	Ligue de l'enseignement	Conseils aux associations pendant leur création, en situation d'embauche, en cas de conflits.
Emploi Formation	EREF Mission Locale Accompagnateur Insertion (CG04) Pôle Emploi (visio) CAP Emploi	- Aide à la recherche d'emploi (CV + lettre motivation) - Renseignements sur des formations (formation, financements...) - Renseignements pour la création d'entreprise - Soutien aux entreprises (embauche de salariés, formations...) - Accompagne les jeunes (- de 26 ans) dans leur parcours d'insertion professionnel - Suivi des bénéficiaires du RSA - Suivi et aide des demandeurs d'emploi (visio) - Accompagnement des travailleurs handicapés dans leurs recherches d'emploi
Création d'activité	Chambre des métiers et de l'artisanat Initiative Alpes du Sud	- Accompagnement des futurs artisans tout au long de leur parcours de création/reprise d'entreprise : informations, conseils, suivis... - Accueil et conseils aux futurs créateurs/repreneurs d'entreprise - Prêts d'honneur dans le cadre de la création/reprise
Informatique	E.R.I.C	- Mise à disposition d'ordinateurs pour des recherches d'emploi, des démarches administratives, des recherches de formations...

Attention !

Les permanences ci-dessus ont lieu à des jours et horaires définis. Les services répertoriés ci-dessus sont décrits de manière succincte.

>> Contact : Laurence SIMIAN (coordinatrice MSAP du Pays A3V) ou l'agent d'accueil au 04.92.89.10.23 <<

Les associations locales récompensées ! Des membres *bénévoles* médaillés !

Les 10 représentants d'associations médaillés sont :

Les responsables de la **Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA)** sont venus honorer, à Saint André les Alpes, 10 personnes bénévoles qui se sont distinguées, au service des sports, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives ou socio-culturelles...au sein de nos associations locales.

La cérémonie a eu lieu le 14 décembre 2015 à la salle polyvalente du village en présence du maire Serge Prato et de nombreux élus.

Une belle initiative pour **honorer le bénévolat** et tous ses acteurs bénévoles oeuvrant dans le milieu associatif ! Sélectionner 10 bénévoles (nombre imposé) a été une tâche délicate mais il faut penser qu'au travers de ces dix personnes retenues, ce sont tous les bénévoles de nos associations qui ont été récompensés ! Les dix bénévoles choisis ont énormément de mérite ; ils se démènent depuis de nombreuses années pour animer le village cependant, ce n'est pas une dizaine de volontaires qui aurait pu être mise à l'honneur mais une centaine de bénévoles qui œuvre dans les différentes associations de la commune.

- **Brunet Alice** : a présidé l'association Lou Roudoulet de Chamatte et préside à l'heure actuelle l'Atelier de Dessin et Loisirs Créatifs.
- **Carrière Mireille** : trésorière de l'Office de Tourisme depuis plus de quinze ans.
- **Chaillan Geneviève** : a oeuvré auprès de l'ADMR, puis auprès des Pivoines Bleues; elle préside actuellement l'association Lou Roudoulet de Chamatte.
- **Cucchiatti Serge** : président du club de Judo.
- **Mourgaud Georges** : président et entraîneur du club Verdon Goshindo.
- **Prato Jean-Pierre** : président du club de Football.
- **Prato Pascal** : cheville ouvrière de plusieurs associations (Office de Tourisme, Comité des fêtes, Pivoines Bleues - TELETHON).
- **Reboul Christian** : créateur de Verdon-Info en 2006 et webmaster de ce site participatif qui ne cesse d'évoluer et de grandir.
- **Serrano Pascal** : président de la Bibliothèque de Saint André les Alpes. Il a donné de son temps pendant des années au Comité des fêtes, à l'Ecole de musique et aux Pivoines Bleues.
- **Simon Roberte** : présidente du SSIAD et de l'ADMR depuis leur création.

Bravo et merci à ces médaillés !

Merci à la FFMJSEA pour avoir mis à l'honneur le bénévolat et toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences au sein de nos associations.



Bénévolat et *Humour* ;-)



A propos du bénévolat, une pointe d'humour...

« **Le bénévole** » est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « **convocation** ». On les rencontre aussi, en petits groupes, dans divers endroits, quelquefois tard le soir, discutant ferme de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler un budget. L'ennemi héréditaire du bénévole est le « **yaqua** ».

Le « **yaqua** » est aussi un mammifère bipède mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet que deux mots : « **y'a qu'à** ». Bien abrité dans la cité anonyme, le « **yaqua** » attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci, une maladie très

grave : le **découragement** !

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce, en voie de disparition...

Les « **yaqua** », avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, se rappelleront alors, avec nostalgie, le passé pas si lointain, où le bénévole abondait et où l'on pouvait le traquer, l'attaquer sans contrainte... »

Auteur inconnu



Les associations sont un des piliers de nos villages qu'elles animent avec passion et dévouement. C'est grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps qu'elles peuvent exister. Merci à tous ces bénévoles, indispensables à la vie locale, qui se dévouent sans compter pour organiser activités, animations, loisirs... aux petits et aux grands.



Bientôt une nouvelle crèche à Saint André les Alpes

La Communauté de Communes du Moyen Verdon a acquis la compétence Petite Enfance en 2011 avec, pour objectif, d'améliorer et de développer les modes de garde sur son territoire. Deux projets de création d'équipements ont, dès le départ, été ciblés :

1. Construire et assurer la gestion d'une micro crèche de 10 places sur la commune de Castellane (les travaux ont démarré à l'automne 2015 avec une mise en service de l'équipement prévu début 2017).
2. Reprendre en régie la crèche associative de Saint André les Alpes, pour pérenniser la structure - ce qui est effectif depuis le 1er janvier 2012 - et construire de nouveaux locaux, plus vastes, répondant aux normes en vigueur.

En effet, depuis sa création en 2001, la crèche de Saint André les Alpes est installée dans des locaux de 60 m² dont l'exiguïté rend difficiles et pénibles les conditions de travail de l'équipe salariée qui accueille les enfants.

La structure bénéficie d'une dérogation attribuée par les services

de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) qui lui permet, temporairement, de continuer à fonctionner dans les locaux actuels. Néanmoins, cette autorisation est conditionnée au fait que la collectivité gestionnaire s'engage à proposer de nouveaux locaux dans les meilleurs délais.

Pour éviter la fermeture de la structure et garantir la continuité de ce service central sur le territoire, la commune de Saint André les Alpes a décidé de mettre à disposition de la Communauté de Communes du Moyen Verdon les locaux de l'ancienne mairie, afin qu'elle y aménage une nouvelle crèche plus confortable pour les enfants et le personnel.

La nouvelle crèche sera aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment qui, de par sa situation à proximité immédiate des écoles primaire et maternelle, viendra conforter un « pôle enfance » en cœur de ville. Avec une surface utile totale de plus de 150 m², la nouvelle crèche permettra d'accueillir 10 enfants dans des condi-



L'équipe de la crèche dans les locaux actuels.



tions satisfaisantes. Ces locaux seront prolongés en extérieur par un jardin attenant clôturé comprenant une aire de jeux sécurisée.

La conception du projet a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre recrutée en mai 2015, les architectes dignois Benoît SEJOURNE et Françoise COMTE. Le service départemental de la P.M.I. a été étroitement associé à la définition du programme de l'opération et en a validé l'Avant Projet Définitif qui est aujourd'hui établi.

L'opération envisagée comprend les travaux de réhabilitation du bâtiment existant et les travaux d'aménagement du jardin attenant, l'acquisition du mobilier, des équipements et du matériel spécialisé.

Sous réserve de l'obtention des aides sollicitées par la Communauté de Communes auprès de l'Etat, de la Région et de la Caisse d'Allocations Familiales, les travaux pourraient débuter en septembre 2016, en vue d'une ouverture de la nouvelle crèche à la rentrée scolaire 2017.

Le Pays A3V et le label Pays Gourmand



Depuis 2010, le Pays A3V a mis en place le label Pays Gourmand dans le but d'encourager les restaurateurs du territoire à s'approvisionner localement. Un site internet Pays Gourmand est mis en ligne pour promouvoir ce label de qualité. Véritable portail des circuits courts sur nos territoires, vous y retrouverez les restaurants labellisés qui vous proposent des plats à base de produits locaux et également les points de vente collectifs et les producteurs. Ce label s'étend aussi au Pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance et au Pays Dignois. Pour découvrir ces produits locaux, nos vidéos vous font participer aux nombreux événements proposés à l'année : concours de cuisine, spectacle culturel dans les restaurants, jeux de dégustations lors de foires, « le délice glisse ». Rendez-vous sur la rubrique « actualité » du site ou rejoignez-nous sur facebook.

Contact : Olivia D'Haene 04 92 89 00 38 - paysgourmand@pays-a3v.net

Du local à la cantine aussi !

Depuis 2013, nous poursuivons le travail engagé avec la cantine du collège de Saint André les Alpes et de plus en plus de produits locaux sont introduits dans les menus en fonction des saisons. Habitons nos enfants à une alimentation de qualité ! Respectons la saisonnalité et profitons des produits agricoles du territoire où nous vivons !



Découvrez les saveurs du terroir grâce à nos restaurateurs et producteurs locaux

www.paysgourmand.com

Taste local products cooked for you by Pays Gourmand's many restaurateurs

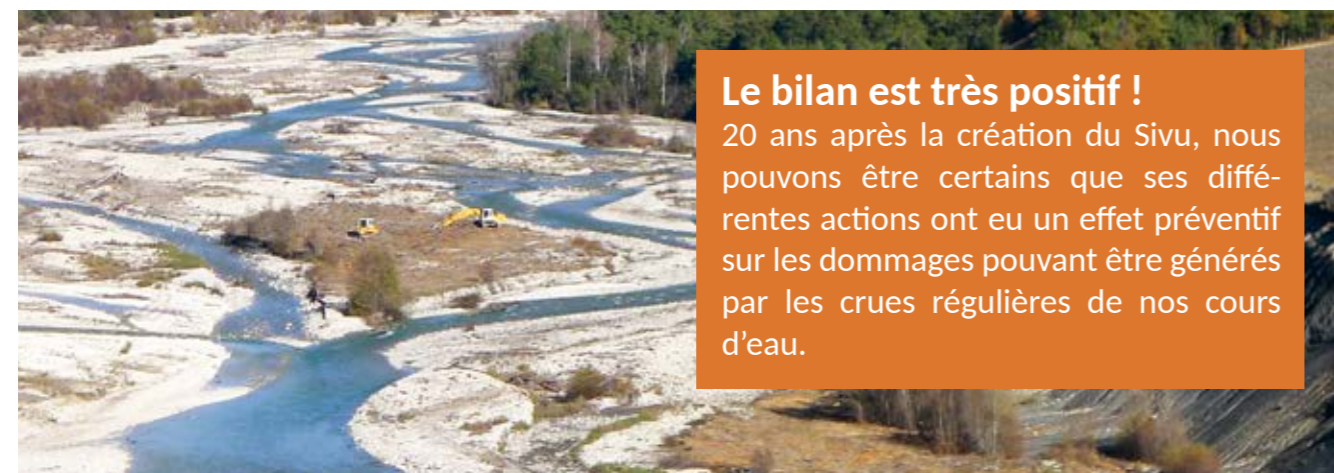
Le SIVU, une équipe mobile, indispensable, au service de nos rivières..

Le Syndicat d'entretien des berges du Verdon a renforcé son équipe en 2015 avec l'embauche d'un technicien rivière. **Thomas GARNIER** a en charge les missions administratives et techniques qui étaient auparavant assurées par l'équipe du Pôle Eau du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV).

Nous continuerons cependant à travailler, en 2016, en étroite collaboration avec le PNRV dont le périmètre géographique recouvre en grande partie celui du SIVU. A la demande de nos financeurs, nous avons en 2015 orienté certains de nos chantiers dans le but d'améliorer le fonctionnement biologique de nos cours d'eau ; par exemple, en travaillant sur la restauration de la continuité écologique des adoux dont on sait qu'ils sont essentiels au bon fonctionnement de la vie de nos rivières.

Il est important de rappeler que notre syndicat dépend à 80 % des financements de l'Agence de l'Eau, de la Région, du Département et d'EDF, les 20 % d'autofinancement représentant la participation des communes. Cette année, sur Saint André les Alpes, les travaux d'entreprises, confiés à l'entreprise Boyer ont permis de traiter le tronçon «Pont de 40 mètres - Pont de Méouilles» où des embâcles et des «iscles» végétalisés en milieu de rivière étaient autant d'obstacles à l'écoulement du Verdon. Ces travaux, se situant dans le cours majeur de la rivière, nécessitent obligatoirement des autorisations et validations de la part des services de la DDT et de l'ONEMA.

Il est remarquable de constater l'évolution des milieux avant et après intervention...



Le bilan est très positif !
20 ans après la création du Sivu, nous pouvons être certains que ses différentes actions ont eu un effet préventif sur les dommages pouvant être générés par les crues régulières de nos cours d'eau.



Art et Culture Fabri de Peiresc, une Chouette qui survole le Pays A3V...



Association culturelle des Communautés de Communes du Haut Verdon, Moyen Verdon, Pays d'Entrevaux et du Teillon, Art et Culture défend un projet culturel à l'année, gratuit et pour tous les publics.

- L'association propose des trimestres de programmation tout public dans différents domaines artistiques : théâtre, contes, marionnettes, arts de la rue, lecture publique ... et programme chaque année des festivals de musique et de danse contemporaine.
- L'association monte aussi des projets culturels en direction des scolaires, des résidents des hôpitaux, des bénévoles des associations pour créer des rencontres artistiques originales et créer une dynamique de cohésion et de partage à l'échelle d'un territoire étendu.
- Au service des associations locales et des collectivités du Pays A3V, Art et Culture se veut être un relais et un soutien dans le domaine des arts, de la culture, du «vivre et faire ensemble».
- Art et Culture s'engage aussi à tisser du lien avec les habitants, pour les renseigner sur sa programmation ou pour participer à son projet (accueil de spectacle à domicile, hébergement des artistes, soutien à l'organisation de spectacle ou aide à la distribution des programmes)...

Festival MouvementsT 2015 - La Mure Argens _ crédits photo : Rémi NIGRI

Tel : 04.92.83.97.78
courriel : artetculture@orange.fr
site : www.artetculturefabridepeiresc.com



L'Office de *Tourisme*...

✦ Bilan 2015 ✦

113 adhérents
300 jours d'ouverture
15 500 visiteurs sur l'année
2808 amis sur Facebook

Animations 2015

Mai

Journée de la carte postale ancienne et vide grenier-brocante-Conférence sur « L'Histoire de Saint André au travers de ses cartes postales » par l'Association Verdon Info.

Juin

Journée du Patrimoine de Pays et de l'Archéologie à Senez, en partenariat avec Mathias Dupuis (Service Archéologie du Département)
Fête du pain à l'ancien four à bois de Courchons

Juillet

Vide Grenier
Fête du Train « A toute Vapeur » : 4 rotations du Train à vapeur entre Saint André les Alpes et Thorame Gare. (600 billets vendus pour l'édition 2015)

Août

Participation au corso lors de la fête du village.

Septembre

Journées Provençales

Novembre 2014

Bourse aux jouets

Décembre 2014 et Janvier 2015

Participation au Téléthon et vitrine animée de Noël
Billetteries : Soirées Comité des Fêtes- Téléthon...



Editions

- **Festivités de nos vallées 2015** en partenariat avec le Comité des Fêtes de Saint André les Alpes
- **Guide Touristique Saint André les Alpes-Barrême** (15000 exemplaires)
- **Participation** à la création du dépliant « **Les coups de cœur du Train des Pignes** » dans le cadre de la stratégie Marketing des Chemins de Fer de Provence. (20000 exemplaires)

Promotion-Communication

Juillet-Août

Stands d'accueil le dimanche matin avec les prestataires d'activités de pleine nature devant l'Office de Tourisme

Mars

Stand promotionnel avec les Chemins de Fer de Provence et la région à la Foire de Nice.

22 Juillet

Stand promotionnel pour le passage du Tour de France au Col des Lèques.

26 Juillet

Stand promotionnel à la Fête de la Lavande à Barrême et encart publicitaire dans le livret de la Fête de la Lavande.



Credits photos : Verdon Pictures



Articles de Presse

Plusieurs articles de presse ont vu le jour en 2015. Ils ont été axés sur la mise en valeur du Musée de la distillerie à Barrême, le bicentenaire du passage de Napoléon ainsi que sur le Lac de Castillon.

Ces différents articles ont été réalisés en partenariat avec la CCMV, l'ADT ainsi que le réseau Verdon Tourisme.

- Article dans **La Provence** concernant le Train à Vapeur sur Saint André les Alpes
- Article dans **La Provence** pour annoncer la mise en ligne du site : www.saintandreesalpes-verdontourisme.com
- Article sur Barrême dans le magazine « **En Balade** » de **La Provence**
- Article de presse sur le **Femina** concernant le passage de Napoléon à Barrême
- Article de presse Verdon Tourisme sur le magazine « **L'automobiliste** »
- Article de presse VTT dans le « **VTT magazine** »
- Article de presse sur le Lac de Castillon dans le journal « **La Provence** »

Ouverture du point d'information touristique à Barrême

L'Office de Tourisme a participé à la mise en place de ce point d'information ouvert en saison au sein du Musée de la Distillerie à Barrême. On peut y trouver les mêmes renseignements qu'à l'OT de Saint André les Alpes, des supports de communication identiques et un accueil harmonisé entre les 2 structures.

A cette occasion, création de la visite guidée du village de Barrême tous les lundis matins à 9h30. (En Juillet-Août)

...dans « l'ère du temps »

Innovations 2015 !

La mise en ligne du site : www.saintandreesalpes-verdontourisme.com

L'accent a été mis sur le visuel. Il est déclinable sur smartphones et tablettes. Suivi de la mise en ligne du site portail de destination :

www.verdontourisme.com

Ce site de destination regroupe toute l'offre touristique des sources (Allos) aux gorges du Verdon (La Palud sur Verdon) en passant par Colmars les Alpes- Saint André les Alpes- Castellane et Annot.

Ces deux sites sont alimentés par un nouveau système d'information touristique (SIT) **Apidae** (ex SITRA). Grâce à ces outils numériques, nous avons gagné en visibilité et en performance sur le marché du Web.

Aujourd'hui **8 touristes sur 10** préparent leur séjour sur Internet d'où l'intérêt d'avoir mis un point d'honneur à travailler sur ces deux sites.



Projets pour 2016 !

- **Traduction et mise en ligne** des sites internet en Anglais et en Italien et travail sur le référencement des pages
- **Evolution de notre guide touristique** : changement de format en ajoutant les plans des villages de Saint André les Alpes - Barrême, évolution des pages...
- **Amélioration et développement** de nos affiches promotionnelles par l'achat et la formation à un logiciel de graphisme



Credits photos : Verdon Info

Verdon-info : Une Association Média Un outil utile pour le territoire ?

Depuis bientôt **neuf ans**, Verdo-Info existe, tout d'abord, sous ma seule impulsion puis le travail et le partage informel ont permis de créer un réseau d'information pour donner des nouvelles voies (et voix) à l'information locale. Est-ce une bonne initiative ? Les résultats semblent l'indiquer, c'est cependant aux lecteurs de nous le dire.

En **2013**, l'association a vu le jour avec 3 coprésidents pour sa gestion (Christian Reboul, Odile Boetti, Fernand Blanquet). Une organisation pas si simple dans le quotidien ! En fait, il s'agit d'un site participatif, d'un espace ouvert avec de multiples rédacteurs, de multiples acteurs. Nous avons des participations actives ponctuelles qui nous permettent de couvrir assez bien notre actualité ; nous avons aussi mis en place une certaine organisation pour le partage des annonces locales.

Pour poursuivre la route, nous avons besoin d'aides et de participants à la gestion. C'est surtout des aides ponctuelles sur le travail des écritures (corrections, partages des annonces, partages des affiches, création de reportages locaux). Il nous faut partager les idées, les initiatives. Il est vrai que l'idée de départ est bien de moi mais il faut aussi que le concept grandisse, que les choses évoluent. Nous avons souvent un peu de mal à tout gérer pour rester performants dans notre action.

Pour rentrer dans l'association, pas besoin de cotiser, les membres actifs n'ont pas de cotisation à régler : c'est logique puisqu'ils sont présents pour aider l'information à se diffuser, se montrer, se partager.

Vous avez de la motivation pour cette aventure ? Contactez-nous !

Vous avez des idées, des suggestions ? Vous pouvez nous en faire part aussi, nous essaierons de voir ce qu'il est possible de produire.

C.REBOUL, créateur du concept, rédacteur, vidéaste et coprésident de Verdon-Info



Le message est lancé par Christian pendant les choses évoluent lentement ; à part quelques aides ponctuelles et l'envoi de photos, la rédaction pour Verdon-Info n'attire pas les foules. Pourtant le travail est immense : la participation aux activités est déjà un travail à temps plein, l'écriture et la vérification des textes aussi. Des activités extra-information s'ajoutent : montages, reportages, enregistrements de DVD...

Les sites "marchent" bien. Les visiteurs sont nombreux ; les habitants sollicitent nos informations.

Verdon-Info, c'est une moyenne de 80 à 100 articles par mois et 12000 à 14000 visiteurs ; pour le site des affiches, c'est autour de 1000 visiteurs. Verdon-Info, c'est aussi 589 vidéos et 116 702 vues sur You Tube !

Si vous ne nous connaissez pas encore, nous comptons sur vous pour nous découvrir et nous suivre sur verdon-info.net.

O.BOETTI, rédactrice, correctrice et coprésidente de Verdon-Info.

Merci à tous ceux qui croient à l'aventure par leur participation.

Merci à la Mairie de Saint André les Alpes, à la Mairie de La Mure-Argens et à La CCMV, pour leur aide, leur participation à l'achat de matériel média indispensable à notre action sur le territoire du Moyen et Haut Verdon.

Nous leur en sommes très reconnaissants !

Au programme 2015 du Comité des Fêtes, il y en a eu pour tous les goûts !

Le Comité des Fêtes a proposé un choix divers et varié d'animations du mois de novembre 2014 au 31 octobre 2015.

- En novembre, un **concert** en partenariat avec Art et Culture Fabri de Peiresc et un repas spectacle cabaret à la salle polyvalente avec la troupe « Rêves d'Etoiles ».
- En décembre, ont eu lieu l'**animation de Noël pour les enfants** - spectacle de magie - et un goûter, en partenariat avec le Club de Judo, l'Office de Tourisme, l'Ecole de Musique et l'Association des Commerçants. Au programme également, un **concert** à l'église par le Chœur Départemental, en partenariat avec le Conseil Départemental, et un concours de contrée...
- En février, le **carnaval des enfants** dans le village, le **grand loto** annuel et un **concours de contrée** ont animé ces journées d'hiver.
- La **1ère fête de la Bière et de la Choucroute** le samedi 14 mars a connu un grand succès.
- En juin, ont été proposés le 2^{ème} challenge au **jeu provençal** et le **feu de la Saint-Jean** où le comité a offert une anchoïade à la chapelle avant la traditionnelle procession dans le village.
- En juillet, étaient à l'affiche, un **récit de voix corses** à l'église et le 13 juillet, le **bal traditionnel suivi d'un grand feu d'artifice**. La cérémonie du 14 juillet - Fête Nationale - a été animée par le groupe La Pena « Qu'es a queu ».
- Dans le courant du mois d'août, le 13 précisément, la **fête de la Placette** s'est déroulée dans une « super » ambiance festive !
- Toujours en août, la fête du village, les 21, 22, 23 et 24 a offert un programme attrayant et varié - **batu calu, corso de chars, groupes déguisés, spectacle, bals, groupe musical La Pena** - et une grande fête foraine. La pluie, hélas, a contraint les organisateurs à annuler le bal et le feu d'artifice du dimanche soir.



L'équipe du comité des fêtes, groupe de bénévoles qui œuvre pour animer le village tout au long de l'année, remercie tous ses partenaires ainsi que la municipalité pour son aide financière et logistique.

La foire agricole de Saint André les Alpes, un moment fort dans l'année !

Le samedi 19 septembre 2015, la 32^{ème} édition de la foire agricole d'automne de Saint André les Alpes s'est déroulée avec réussite, tant auprès du monde agricole que du grand public. Ce rendez-vous traditionnel, incontournable, reste assurément un lieu de transactions réputé.

Cette année, 14 éleveurs de toute la région (Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Hautes Alpes, Var, Isère et Alpes de Haute Provence), mais aussi de la Saône et Loire et de la Drôme ont mené plus de 650 ovins (365 brebis et 85 agnelles, 98 tardons, 111 béliers).

Le caractère professionnel de la foire n'est plus à démontrer. Il repose sur la présence de l'ensemble des concessionnaires de matériel agricole de notre département, des coopératives agricoles ainsi que des producteurs locaux qui commercialisent « en direct » leurs productions (légumes, miel, fromages fermiers, volailles...). Le grand public n'est pas laissé pour compte puisque près d'une centaine de forains exposent une grande diversité de marchandises attractives mais aussi, adaptées à la saison...

La foire agricole, c'est aussi des animations et des concours :

- Le concours des ovins par lots d'animaux en direction des éleveurs.
- Le concours organisé par le CDA en direction des écoles des cantons concernés dont le thème était « Le tour de France de l'élevage ».

Il est certain que la mise en œuvre d'une telle manifestation nécessite des moyens conséquents, une organisation sans faille et donc, une bonne collaboration entre le CDA, la Chambre d'Agriculture et la Commune de Saint André les Alpes.

Cette journée dédiée à l'élevage et à l'agriculture de nos régions de montagne a été une fois de plus un véritable succès.

Le Comité de Développement Agricole tient à remercier sincèrement l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Résultats du Concours Ovins

Catégorie Agnelles/ Brebis :

1. Peggy GALEA (04 - Moriez)
2. Muriel BARNOIN (04 - Castellane)
3. GAEC de Brunel, (04 - Thorame Basse)

Catégorie Tardons / Agneaux :

1. Georges ISNARD (04 - Lambruisse)
2. Jean Pierre RAVEL (04 - Moriez)
3. Frédéric PICHE (04 - Lambruisse)

Catégorie Béliers :

1. La Ferme Antonine, (38 - Saint Antoine l'Abbaye)
2. GAEC de la Luire (26 - Saint Agnan en Vercors)
3. GAEC Saint Barnabé (83 - Coursegoule)



Palmarès du Concours des Ecoles

1. Ecole maternelle de Saint André les Alpes : Section des tout-petits et petits
2. Ecole de Colmars les Alpes : classe des CE2, CM1 et CM2
3. Ecole de Thorame Haute : classe unique élémentaire



Le CDA - Comité de Développement Agricole - des Hautes Vallées de l'Asse, la Vaire, le Var et le Verdon est une association professionnelle dont l'objet est d'entreprendre toutes actions en vue du développement agricole et d'aménagement de l'espace rural et de valoriser les productions locales par l'intermédiaire de foires ou de marchés.

La principale action du C.D.A. est la foire agricole de Saint André les Alpes.

Le bureau :

Cécile GROULET (éleveuse, Lambruisse), Co-Présidente
Frédéric CHAILLAN (éleveur, Clumanc), Co-Président
André CHAILLAN (éleveuse, Moriez), Trésorier
Marie France BAGGIARINI (éleveuse, Annot), secrétaire

Contact :

Aline BOUSSEAU, chargée de mission territoriale
Chambre d'Agriculture 04 tél : 04 92 89 02 13 - port : 06 87 51 11 84
fax : 04 92 30 57 96
Mail : abousseau@ahp.chambagri.fr



Le champ de foire 2015 : ça « moutonne » sur le parking !



Nos danses provençales

Chaque année, lors de la fête patronale, nos rues et places sont égayées par des groupes qui dansent au son des fifres, des tambourins et des galoubets. Ces danses folkloriques, très anciennes, ont toutes un symbole. Cette année, nous avons pu apprécier...

- **L'ARLEQUINE** : Exécutée par des jeunes filles tenant une badine garnie de rubans qui confère le « don des fées ».
- **LES JARDINIERES** : Les danseurs portent un panier de fleurs et des arceaux fleuris, symbole de la renaissance de l'esprit et de la nature
- **LA MOISSON** : Son but est d'apporter une bonne récolte. Le moissonneur fait son choix parmi les lieuses et en principe, se marie peu de temps après.
- **LA FRICASSEE** : Représente la lutte entre l'été et l'hiver ; danse de disputes, elle se termine par des embrassades.
- **LA MAZURKA** : Evoque les fêtes champêtres d'été sous les pins.
- **LES CORDELLES** : Le mat, porteur de rubans tressés aux couleurs de l'arc-en-ciel, représente l'union entre Terre et Ciel, afin de faire monter les prières et recevoir la pluie pour les récoltes.
- **Notre traditionnelle FARANDOLE** : danse rituelle, danse populaire, c'est la danse la plus significative de la Provence et des provençaux !



Souhaitons que ces danses, ces chants, retentissent encore longtemps afin que nos coutumes vivent et perdurent !

Fit latino

Danse Fitness...Zumba...Piloxing...

L'association Fit'latino propose des cours de danse fitness sur des rythmes latino et actuels animés par Mme Isabelle PELISSIER, diplômée d'un Brevet d'état des métiers de la forme et certifiée instructeur zumba et piloxing.

- Les abonnements sont au trimestre, au mois ou à la séance selon les disponibilités de chacun.
- Les cours se déroulent par année scolaire et hors vacances scolaires.

La Zumba : le jeudi soir, de 19 à 20h à la salle polyvalente de Saint André les Alpes.

La zumba mélange des pas de danse latines (merengue, salsa, cumbia ou encore reggaeton) à des mouvements de fitness ; mélange idéal de remise en forme. Tous les muscles sont sollicités de façon ludique afin de brûler des calories. L'endurance et la coordi-

nation sont travaillées ; les pas et les mouvements sont accessibles même aux débutants.

La Zumba Piloxing : le lundi soir, de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de La Mure/Argens.

Le Piloxing allie des mouvements de boxe, de pilates et de danse et s'adresse à des personnes en bonne condition physique.

Cette activité regroupe des mouvements de boxe pour se défouler, relâcher la pression ainsi que travailler le cardio et renforcer la musculature du buste. La danse apporte le côté ludique et les mouvements de pilates permettent de travailler la posture.

Les stages : L'association organise régulièrement des stages où l'on propose de découvrir d'autres spécialités comme le Sentao ou d'autres danses. Ces stages sont ouverts à tous !

Contacts :

Isabelle 06.75.37.61.75
ou Sandra 06.87.54.48.15



L'Amicale Bouliste et ses 55 licenciés 2015 !

Comme les années précédentes, de nombreux concours de boules ont été organisés.

Le Challenge en l'honneur de Madame Edith CHATAIN (épouse de Serge CHATAIN) décédée le 22/01/2015 à 68 ans.

Il a été remporté par l'équipe DOL Jean-Louis et CHAILLAN Marc. 48 triplettes ont participé à ce concours. Il sera reconduit en 2016.

Le Challenge Menuiserie GAUTIER remporté par BENOIST Christophe et

TAVERNARO Michel. 38 équipes ont participé à ce concours.

Lors de la semaine bouliste, 590 joueurs ont pris part à cette importante manifestation.

La finale jeu provençal en triplette a été remporté par l'équipe MARTELLO Christophe de MOUANS SARTOUX contre l'équipe DOLEON Lulu de PUIMOISSON.

Lors de l'assemblée générale, fin octobre, l'ancien bureau a été reconduit à l'unanimité.

**Félicitations aux heureux gagnants !
Remerciements à tous les participants et sponsors !**



Edith CHATAIN

La Gym Volontaire et ses adeptes...

Le cours de gymnastique Adultes dispensé par Sophie Coulet, animatrice sportive employée de la Commune et mise à disposition de l'association sportive, se définit en plusieurs modules :

- La gymnastique d'entretien le lundi et le mercredi de 18h30 à 20h00.
- Un cours plus tonique le mardi de 18h30 à 20h00.
- Un cours moins intensif pour les seniors le mercredi de 14h30 à 16h00.
- La musculation qui se pratique dans la mezzanine de la salle polyvalente, les lundis, mardis, mercredis de 18h30 à 20h00 parallèlement aux heures de gymnastique.
- Des activités extérieures (jogging ou vélo) sont au programme le jeudi à partir de 18h30.

Les inscriptions se font lors des séances. La cotisation est fixée à 59 € pour l'année.

Les nouvelles recrues seront les bienvenues !



A cloche vallée... on danse, on danse !



Pour toutes les personnes qui désirent pratiquer une activité ludique, sportive, sociale, l'association « A Cloche Vallée » organise des cours de danse, avec deux programmes :

Danses de loisirs et Danses latines.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Saint André les Alpes, à partir de 20h 30 et là, se retrouve une quarantaine de participants venus d'Allos, Annot, Beauvezer, Castellane, Colmars, Tartonne et Saint André les Alpes.....

L'Association programme aussi des soirées d'entraînement ouvertes à tous, pour passer de bons moments de convivialité et d'échange ; tout le monde prend plaisir à danser ! Durant l'année 2015, l'association a proposé 2 soirées dansantes dont une au profit du Téléthon.

**Pour tout renseignement,
Robert est à votre disposition au 06 77 68 20 08.**

L'association Gym and Co', c'est quoi ?

En janvier 2015, l'association "Gym and Co" voyait le jour et proposait un cours de **Baby Gym** pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Cette année, l'association se développe et propose deux créneaux les mardis de 16h40 à 17h25 pour les 3-6 ans, et de 17h25 à 18h10 pour les bébés de 18 à 36 mois accompagnés d'un de leurs parents.

Les séances ont pour objectif le développement psychomoteur de l'enfant. Elles se déroulent à l'école maternelle, et pour cette mise à disposition, l'association tient à remercier la Mairie ainsi que les ATSEM.

Charlyne ORGEUR, diplômée d'une licence STAPS et du BAPAAT, a pris le relais avec dynamisme et enthousiasme. Elle initie les petits en les faisant évoluer sur des **parcours et des jeux** autour des thèmes essentiels tels que l'équilibre, l'appréhension, les rotations, les appuis, le schéma corporel, les impulsions.

L'association compte à ce jour **14 pratiquants** et espère fédérer davantage de monde à la rentrée prochaine. Peut-être en proposant un créneau pour les 7-9 ans...

Contact :

Émilie ALLEMANN
06 86 42 28 88



Le Club Verdon Goshindo de Saint André Les Alpes est toujours aussi dynamique...

Le **Goshindo** est un art martial regroupant toutes techniques de frappes, de projections, d'immobilisations et de travail au sol. C'est un sport complet permettant de se dépenser et de travailler aussi bien le cardio que toute la chaîne musculaire. Ce sport est conseillé pour évacuer le stress, se tonifier et faciliter la perte de poids. Il peut être pratiqué en toute sécurité de 9 à 77 ans...

M. Georges MOURGAUD, diplômé d'état auprès de la Fédération Française Sport pour Tous (agrée Jeunesse et Sports), assure les cours enfants de 18h à 19h et les cours adultes de 19h à 20h30 le mercredi et le vendredi soir.

Pour la saison 2015-2016, de nombreux stages sont prévus : Carignan (Ardennes), Montargis ...ainsi que des échanges et stages réguliers avec le Club Allobroges Goshindo près d'Annecy (Haute Savoie). Ajouter à cela les rencontres sports et

nature au mois d'avril organisées par l'EPMM.

Les inscriptions au Club restent ouvertes toute l'année au dojo de Saint André (au-dessus de l'ancienne Mairie) et c'est dans une ambiance conviviale que nous vous y accueillerons.

Contact

06.80.92.48.30
page Facebook
« Verdon Goshindo »



Les structures du CTV

Deux courts fermés sont aménagés pour la pratique du tennis sur le site de la Base de Loisirs des Iscles et sont gérés par le Club de Tennis du Verdon. Le président est **Didier FERRERI**.

Des travaux de rénovation (régénération des surfaces de deux courts) par la société TENNIS Jean BECKER et des travaux d'entretien des abords du site ont été réalisés au printemps 2015 par la Commune que nous remercions.

À l'issue de ces travaux, l'ensemble du bureau de l'association s'est mobilisé pour mettre en place de nouveaux équipements et notamment des filets neufs.

Donc, c'est sur des courts en excellent état que nous avons pu débiter la saison 2015!



La saison 2015

- Des périodes de **stages** pendant l'été ont été proposées et encadrées par Philippe LOZANO, professeur-entraîneur diplômé d'Etat.

L'enseignement proposé visait à développer le plaisir du jeu à tout âge, la technique des matches à tous les niveaux de jeu ainsi que le perfectionnement personnel. Formule de stages appréciée, bonne participation, encadrement de grande qualité ; bilan satisfaisant.

- Un **tournoi** non homologué ouvert à tous les licenciés a été organisé pour clôturer la saison par Emilie ALLEMANN. Une vingtaine d'enfants et d'adultes ont participé à cet évènement qui s'est déroulé sur 2 week-ends début octobre.



Comment pratiquer ?

L'accès aux courts est possible sans réservation, après acquittement d'une **location à l'heure ou à la semaine ou d'un abonnement annuel au club :**

Individuel jeune :30 €
Individuel Adulte :50€
Famille (3 pers. et +) :30€ /pers.

Les locations de courts et les abonnements annuels sont à souscrire à l'Office de Tourisme de Saint André les Alpes que nous remercions également pour le service rendu.

L'abonnement annuel est réservé aux licenciés FFT (CTV ou autre club).

Licence jeune (moins 18 ans) :18€
Licence Adulte :26€

STAELA et ses jeunes sportifs en herbe...

L'association Saint André Ecole Loisirs Animation est une **association scolaire** affiliée à l'Union Sportive des Ecoles Primaires et à la Ligue de l'Enseignement dont le but est «d'organiser et de développer les activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire et périscolaire pour les enfants qui y adhèrent».

Pour l'année scolaire 2014/2015 :

L'association a compté 200 adhérents titulaires d'une licence USEP, avec 161 licences élèves et 39 licences adultes (11 enseignants et 28 parents d'élèves, animateurs USEP).

Activités sur le temps scolaire :

Du désormais classique et de la nouveauté

- Deux **raids blancs** à La Colle Saint Michel pour les élèves de CP, CE1-2, CM1-2 (ski, raquettes, jeux de neige.)
 - Une nouvelle **journée Athlétisme** sur le stade Jean ROLLAND de Digne les Bains en partenariat avec l'Athlétisme Club Digne les Bains pour les élèves de CM1 et CM2.
 - La **Quinzaine du Sport** à Saint André les Alpes pour les élèves de CE2, CM1-2.
 - Les **100 kilomètres de l'USEP** pour tous les élèves de l'école.
- Le matin, sur 2 parcours tracés sur la base de loisirs des Iscles à Saint André les Alpes, les enfants ont couru à leur rythme, accompagnés par enseignants et parents... L'après-midi, pique-nique et jeux de plein air proposés par Kévin PRUVOT, délégué USEP et Jean NAVARRO, conseiller pédagogique.

Activités hors temps-scolaire :

L'activité ski de piste:

Le samedi toute la journée remplace le mercredi après-midi. Deux séances ont pu être effectuées avec 55 enfants inscrits. Six groupes de niveau ont été mis en place et pris en charge conjointement par 1 moniteur pour la partie technique et 3 animateurs USEP pour l'accompagnement et le suivi.
Un grand merci à tous les parents qui se sont impliqués ainsi qu'à la Communauté de Communes du Moyen Verdon pour la subvention allouée.



Les 100 kilomètres de l'usep

L'activité kayak :

Un retour de l'activité kayak le mercredi après-midi des mois de mai et juin. Seuls 11 élèves de CE2, CM1-2 ont profité des compétences et du matériel de Fabrice POIRIER d'O Sauvage, structure basée à Saint Julien du Verdon. Ils ont pu faire de l'aqua rando dans les gorges du Verdon et du kayak sur le lac.



« Y'a d'la compétition dans l'air... »

L'Association Saint Andréenne de Vol Libre (ASAVL) est engagée, depuis 10 ans, dans la **formation de jeunes pilotes**. Cette action locale est considérée, au niveau national, comme un élément précurseur et ce modèle a depuis été décliné dans d'autres régions.

Issue de ce groupe, **Prune DELARIS**, dont la famille vit à Clumanc, est la 4^{ème} pilote à intégrer le Lycée Climatique et Sportif de Font-Romeu, en section sportive Vol Libre.

C'est une réelle satisfaction pour les formateurs qui suivent ce projet, de constater l'efficacité de la formation et l'engagement sur le long terme dont font preuve les jeunes sélectionnés.

Nous retrouverons, au mois de septembre, certains d'entre eux, qui participent maintenant au circuit de **Coupe du Monde** dont notre club organisera du **3 au 10 septembre** « l'étape européenne ».

Ces rendez-vous désormais réguliers avec le « gratin » des **pilotes internationaux** renforcent, à chaque compétition, l'image exceptionnelle de notre site de vol libre à l'étranger. La période automnale, étant reconnue comme la plus favorable, contribue à allonger la saison de vol jusqu'à la Toussaint. La fréquentation importante du site cette année durant l'automne prouve la pertinence de ces orientations.

De l'avis de tous les pilotes, le site de Saint André les Alpes jouit d'une qualité d'accueil et d'une ambiance remarquables. Il est de la responsabilité de tous de maintenir ce climat sportif convivial pour le plus grand profit de l'économie locale.



L'AVI pour le don de sang bénévole



L'association (Asse-Verdon-Issole) pour le don de sang bénévole, présidée par **Jean-Pierre GUIHODO**, a réussi à convaincre les instances régionales (EFS Gap) par le bon résultat des 2 collectes de 2015 à savoir : 100 présentés - 81 prélevés.

Nous continuons à exister en 2016 grâce à vous, les donateurs, par votre acte volontaire et généreux ! Le maintien de 2 collectes est acquis pour 2016 : 2 mars et 21 septembre de 10h à 13h.

Nous nous sommes engagés avec l'Union Départementale 04 à promouvoir également le don volontaire de moelle osseuse pendant la collecte de sang auprès des personnes en attente du don de sang .

Nous fêtons en 2016 les 20 ans d'existence de notre association AVI, aussi, nous faisons appel aux volontaires pour nous rejoindre au sein de l'association comme membres actifs car il faut continuer à promouvoir le don de sang bénévole pour sauver des vies !



Les Pivoines Bleues

une association à la fois culturelle et humanitaire

L'Association « **Les Pivoines Bleues** » a tenu son Assemblée Générale annuelle le 20 décembre 2015 à 19H30 dans la salle polyvalente de Saint André les Alpes.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Le dynamisme de l'association a permis de réaliser diverses manifestations qui ont connu un réel succès.

- Le théâtre, tout d'abord, avec **Jacqueline DEVISSI** qui a mené de main de maître les répétitions et la mise en scène de divers extraits d'œuvres de Marcel PAGNOL. Ces scénettes ont pu être jouées en public dans les rues du village lors des journées provençales début septembre. L'association a pu recevoir à la salle polyvalente une troupe de théâtre qui a interprété avec beaucoup de professionnalisme une pièce intitulée « **Le cri de la langouste** ».
- Le **TELETHON**. Comme chaque année, l'association a également participé à l'organisation du Téléthon 2015 sur la Commune. Ces 3 jours ont été une belle réussite puisqu'il a pu être reversé à l'AFM la somme de : **10 234,20 €** toujours grâce à la mobilisation des bénévoles qui œuvrent sans compter et de tous les partenaires qui par leurs soutiens et leurs dons ont permis cette réalisation. Quelques petits nouveaux ont été accueillis sur la scène le samedi soir pour le plus grand plaisir de tous.



Les Pivoines Bleues remercient la commune de Saint André les Alpes pour son aide financière, la mise à disposition de la salle polyvalente et du personnel communal.



Au Roudoulet de Chamatte... des aînés dynamiques et motivés !



Toujours autant d'adhérents, toujours autant d'activités ; l'année 2015 a été riche.



Devant l'abbatiale de St Gilles (Gard)

« Nous nous réunissons à la salle polyvalente de Saint André les Alpes trois mardis par mois depuis le mois de septembre, pour partager jeux, cartes, scrabble et, depuis un an, initiation à l'informatique, sans oublier notre incontournable petit goûter. Le lundi et le jeudi de chaque mois, sorties pédestres.

Comme chaque année, le club propose des sorties à la journée, des croisières, des voyages, des repas et des animations diverses.

Encore un grand merci à la Mairie de Saint André les Alpes pour son aide financière et logistique.
N'hésitez pas, rejoignez-nous ! »



credits photos : info-verdon

Diversité et couleurs...



L'Atelier de Dessin et Loisirs Créatifs - l'ADLC - a tenu son exposition à la salle polyvalente de Saint André les Alpes du 1er au 15 août 2015 inclus.

De nombreux visiteurs (env.650), estivants et villageois alentour, ont porté leurs regards sur peintures, aquarelles, pastels, travaux de broderie et crochet d'art, tuiles et lampes décorées...

Le thème cette année étant « l'Égypte ancienne », une pyramide et un sarcophage mettaient en valeur, sur la scène, des tableaux représentant cette époque mythique.

Les membres de l'ADLC remercient vivement la municipalité de Saint André les Alpes pour son aide logistique à la bonne réalisation de cette manifestation ainsi que le pot de l'amitié offert à l'issue du vernissage.

Rencontres tous les vendredis de 14h à 17h30 à la salle polyvalente.
Contact : Mme BRUNET 04 92 34 78 06

Le Photoclub des Têtes à Clics



Depuis deux ans, un club photos a été créé à Saint André les Alpes. Notre objectif est de rassembler des passionnés de photographie, débutants ou confirmés.

Des sorties en groupe sont organisées régulièrement afin de découvrir de nouvelles techniques en conditions réelles, pour approfondir et partager nos connaissances également.

Les réunions sont organisées tous les quinze jours environ, pour étudier, ensemble, les travaux de chacun.

Enfin, pour faciliter notre communication, une page Facebook a été créée, réservée exclusivement aux membres du club.

Contact : photoclub.tac@gmail.com

Quand la bibliothèque deviendra grande...



Les bénévoles de l'association qui gère la médiathèque ont une fois de plus joué aux déménageurs ! Que de chemin parcouru depuis la petite bibliothèque de la rue Careironne... Devenue aujourd'hui une belle médiathèque installée au premier étage des locaux de la nouvelle Mairie.

Colette, Claude, Eliane, Françoise, Suzanne, Florence, Pascal et Michel ont bien débarrassé de leurs cartons les quelque 5500 documents mis à disposition du public.

Car à la médiathèque, il y en a pour tous les goûts avec :

- plus de 600 documentaires et romans sur la région
- environ 1000 documentaires adultes et biographies
- presque 3000 romans adultes
- plus de 500 romans policiers
- sans oublier une belle collection de livres large-vision, de romans de science-fiction, de BD adultes...

Et les plus jeunes ne sont pas en reste avec :

- 300 romans jeunesse
- 300 albums jeunesse
- plus de 150 B.D.
- environ 80 livres de contes
- plus de 100 documentaires.

Mais la médiathèque c'est aussi, des livres audio, plus de 400 CD et DVD musicaux.

Horaires d'ouverture au public :

- > lundi de 16h30 à 19h
- > mercredi et vendredi de 15h à 18h
- > samedi de 10h à 12h

Contact : 04 92 89 02 25

<http://paysa3v.reseaubibli.org/opac/>



À l'École de Musique et de Danse... On peut *s'initier* ou se *perfectionner* !

L'École de Musique et Danse du Moyen Verdon (association loi 1901) accueille chaque année une soixantaine d'élèves pour leur permettre de s'initier ou de se perfectionner à un instrument de musique.

La présidente est **Marielle BRUEL**. Le bureau, composé de bénévoles, permet à l'association de poursuivre son activité depuis 1986.

Cinq professeurs dispensent les cours individuels et collectifs.

Pour **2015-2016**, l'école propose :

- Pratique individuelle d'un instrument : accordéon, batterie, guitare, piano, trompette. (Castellane - Saint André les Alpes)
- Pratique collective : l'atelier est ouvert à tous les élèves désirant progresser dans un ensemble musical. (Saint André les Alpes)
- Organisation d'évènements : artistes extérieurs, concert, master-class, fête de la musique
- Participation aux animations locales : Téléthon, animations musicales estivales...



L'association EMDMV tient à remercier la commune de St André les Alpes pour la mise à disposition des nouveaux locaux spécialement dédiés à la pratique musicale.

Contact : emdroyenverdon@gmail.com

L'Association du hameau de *Tourchons* se bat pour son village

Sous l'impulsion des courchonnais, les « Résolus » qui portent bien leur nom, le hameau continue à se battre pour sa survie sur ses montagnes arides mais si belles !

La commune a fait restaurer la **double fontaine** ; des fuites risquaient à terme de miner l'ensemble. Avec l'aide des agents communaux et de M. Michel BLANC propriétaire attentif aux besoins du hameau, l'entreprise de maçonnerie MOULFI de Saint André les Alpes a effectué de gros travaux de terrassement pour trouver l'origine des fuites : l'étanchéité des bassins a été rétablie et la citerne bénéficie d'un nouveau couvercle. Le **beau lavoir** est paré pour affronter un nouveau siècle ! Des pierres d'une ancienne fontaine ont été transportées là pour égayer l'ensemble et servir de sièges lors des fêtes.

La **route** continue à poser problème aux habitants et aux visiteurs, les restaurations ont du mal à affronter les orages et la rigueur des hivers. Quant à l'**église du XVII^{ème} siècle**, elle attend patiemment qu'un chantier bénévole vienne s'intéresser à ses vieilles pierres. Les démarches sont toujours en cours. Les abords ont été bien dégagés grâce à Sébastien ROUVIER, le premier pas est fait, on attend la suite.



Le village revit régulièrement autour de son ancien four à bois et de son lavoir séculaire (1904) lors de fêtes privées ou de la fête du pain organisée par l'Office de Tourisme au mois de juin. Souhaitons que ces initiatives permettent de garder la vie dans ce hameau qui le mérite par son environnement d'exception et ses habitants amoureux du site.

Comité du *Souvenir Français* Saint André les Alpes, Haut et Moyen Verdon

Le **Souvenir Français** a une triple mission :

- Conserver la mémoire de celles et de ceux, civils ou militaires, qui sont morts pour la France.
- Veiller et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger, qu'ils soient connus ou inconnus.
- Transmettre le devoir de mémoire aux générations successives en leur inculquant, par le souvenir de ces morts, un idéal de liberté et d'amour de la Patrie.

Notre association, dont la triple mission n'est pas limitée dans le temps, est ouverte à tous, **de tous âges, français et étrangers**, qui désirent honorer la mémoire des morts pour la France.

Pour atteindre cet objectif, le Souvenir Français aura toujours besoin du concours désintéressé de ceux qui acceptent de rejoindre ses rangs,

quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques.

Nous devons conserver la mémoire de toutes ces personnes qui ont fait l'histoire et il est de notre devoir de collecter les souvenirs afin de les verser aux archives de la nation pour que les générations à venir puissent comprendre l'engagement de leurs aînés. Un appel est lancé à toute personne qui serait dépositaire de cette mémoire, de nous la faire partager afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.

Nos limites pour rendre l'hommage du souvenir sont les seules limites de notre capacité d'organisation, elle-même directement tributaire du nombre de nos adhérents et de nos bienfaiteurs donc de la situation finan-

cière du Comité de Saint André et de la vallée du Verdon.

Le président du Comité du Souvenir Français de Saint André les Alpes, **Richard DECLEMENTI**, est à votre disposition pour vous informer dans le détail des missions du Souvenir Français.



Venez rejoindre notre association comme membre titulaire ou bienfaiteur afin que, par votre générosité et votre action, nous puissions continuer à perpétuer le

souvenir de nos aînés qui ont donné leur vie bien souvent dans l'anonymat pour la liberté de notre pays !

Adhésion-cotisation annuelle à partir de 10 Euros.

Abonnement annuel à la revue trimestrielle : 5 Euros.

Les tribulations d'une rivière...

L'ISSOLE...

Si l'Issole ne coulait pas, la vie de notre village aurait sûrement été très différente au 19^{ème} siècle, si riche en événements et bouleversements.

Aux premiers temps de l'histoire de Saint André, dès que les hommes ont su domestiquer la force de l'eau, le petit affluent du Verdon, grâce à sa forte déclivité et à sa proximité, a permis à notre village de faire tourner un moulin et d'irriguer les champs du sud de la vallée.

Un canal, il y a longtemps, s'est greffé sur notre petite rivière. L'événement n'a pas été noté. La date s'est perdue.

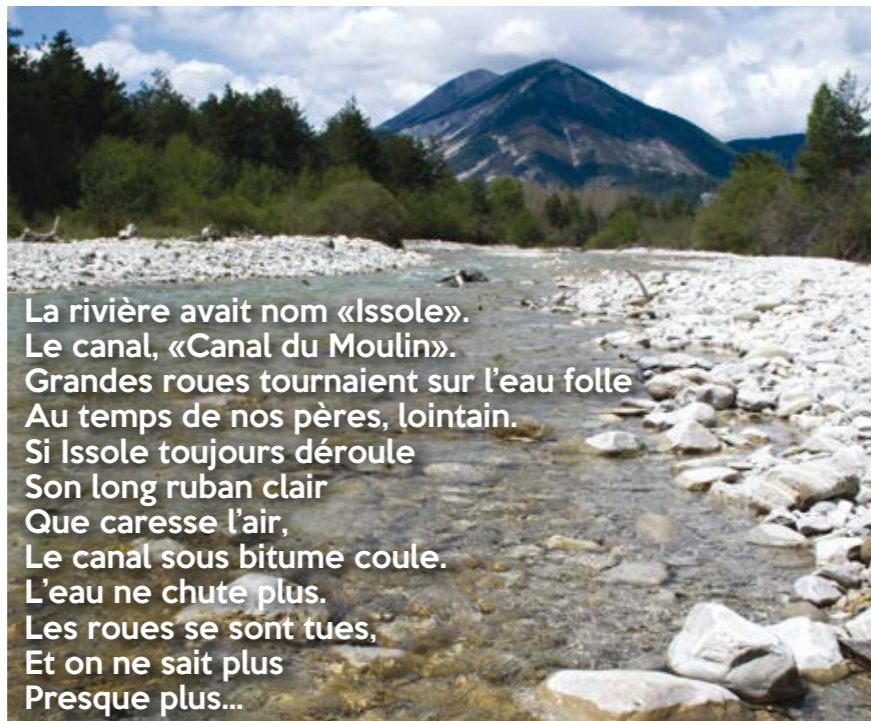
« Pourquoi avoir pris l'eau de l'Issole et pas celle du Verdon ? » m'a demandé un jour un curieux. La question méritait réponse. En effet, une telle réalisation n'était pas impossible, elle s'aurait cependant difficile et onéreuse.

Dans la dernière moitié du 19^{ème} siècle, l'aventure a été tentée. Projetée dès 1863, la réalisation du Canal du Verdon fut mise en adjudication en 1866: 5,352 kilomètres de parcours, un Pont des Sept Arcades, audacieux mais fragile... un budget plus qu'important : 28000 francs de l'époque (devis de 1866). Pourtant la vie du Canal du Verdon fut éphémère, cinquante-cinq ans environ. Le bel ouvrage a été délaissé après l'écroulement de la grande arche du pont, si fier. Il avait osé enjambrer l'Issole ! C'était à la suite d'une forte crue, en 1926 disait mon père...

...Ainsi, notre petit torrent, modeste affluent du Verdon, a pu conserver son importance dominante dans la vie économique du village, éliminant - malicieusement - qui sait ? - l'aqueduc qui lui faisait ombre...

LE CANAL DU MOULIN...

La seconde partie du Moyen Âge fut riche en innovations et inventions multiples. Or, si nous avons bien retenu l'apparition du collier d'épaule et du soc de charrue, parmi les nouveautés des premiers siècles du 2^e millénaire, nous avons parfois oublié les progrès mécaniques qui ont permis l'utilisation



La rivière avait nom «Issole».
Le canal, «Canal du Moulin».
Grandes roues tournaient sur l'eau folle
Au temps de nos pères, lointain.
Si Issole toujours déroule
Son long ruban clair
Que caresse l'air,
Le canal sous bitume coule.
L'eau ne chute plus.
Les roues se sont tues,
Et on ne sait plus
Presque plus...

des forces naturelles, vent et eau. Ainsi sont nés moulins, scieries, foulons et, plus tard, beaucoup d'autres usines qui utilisèrent roues à aubes, engrenages, roues en bois, et courroies de transmission.

Chaque seigneur eut à construire son moulin quand la force de l'eau ou celle du vent étaient là. Partout où on le pouvait, on s'attacha à mettre en place un canal dérivé d'une source voisine... chaque moulin alors était «banal», c'est-à-dire soumis au pouvoir du seigneur...

Comme le moulin qu'il actionnait, le Canal du Moulin fut «banal» et le resta jusqu'à la Révolution de 1789. Cette dernière bouleversa les règles établies au fil des siècles et fit même disparaître souvent, les chartes qui régissaient la bonne marche des activités locales.

Voilà pourquoi sans doute nous ne savons rien de la naissance de notre « Gros Canal » actuel, qui fut « Canal du Moulin » d'abord ; plus tard, « Canal des Fabriques » ou encore « Canal des Usines »...

Le Canal du Moulin de Saint André naquit donc en même temps que le village se développait...

Une prise d'eau, banale - dans le

sens actuel du mot - fut réalisée. On peut l'imaginer identique à celles que décrivent certains actes de justice et telle que ces prises existaient encore, nombreuses, dans la première moitié du 20^e siècle : pieux enfoncés dans le lit de la rivière, fascines grossières en osier tressé, chevalets soutenant les conduits en planches, le tout protégé par de gros galets et agrémenté de vieux chiffons là où l'eau cherchait à se faufiler malgré tout. Aujourd'hui, certaines de ces prises, dont la nôtre, existent encore, mais leur mise en place, facilitée par les engins mécaniques, n'utilise plus guère que le gravier sous forme de mur.

La prise d'eau du Canal du Moulin de Saint André se situait assez nettement en aval de l'actuelle ruine du Pont des Sept Arcades. Elle se trouve aujourd'hui très en amont de cet ouvrage car le lit de l'Issole est affouillé par l'eau un peu plus chaque année, surtout depuis la disparition du radier de l'ancien Pont d'Issole. Ce radier contenait le gravier et ralentissait le creusement.

Le cours du canal jusqu'à la fabrique Honnorat est resté tel qu'il était à l'origine, exception faite de la disparition du vallon du Croui qui le

...d'un canal



La prise du Canal du moulin réalisée par Amable et Joseph Bourrillon en 1919

perturbait considérablement chaque année, exception faite aussi de la traversée du talus de la ligne de chemin de fer qui a légèrement modifié son parcours et de l'amélioration de la chute d'eau qui faisait fonctionner les deux foulons du Pra Barin.

L'eau coulait entièrement à ciel ouvert depuis la prise jusqu'à son arrivée dans le lit du Verdon. Elle traversait le chemin de Colmars au quartier Notre-Dame. Certains textes font allusion à un pont fait de traverses de bois.

Le canal suivait ensuite la partie Est du chemin de Colmars qui porte aujourd'hui le nom déroutant de Grand Rue.

Il en était ainsi jusqu'à la première maison - aujourd'hui maison Laugier - lieu où l'eau bifurquait vers la partie Ouest du chemin appelé alors Rue Haute. Toujours à ciel ouvert, elle longeait la rue.

Il faut imaginer les nombreuses planches qui la traversaient pour donner accès aux maisons et penser qu'à partir de là, notre canal - on disait alors fossé ou plutôt « croues » ou « croui » dans notre belle langue locale - servait d'égout.

Arrivée au Chemin de l'Anoui (actuelle

Rue de la Gare), l'eau traversait à nouveau la rue en direction de la Caleite - nom bientôt oublié puisque jamais signalé - et plongeait sous les maisons, guidée par une gorge en bois. Elle prenait son élan pour faire tourner quelques mètres plus bas, en passant, le Moulin Banal, moulin qui ne se situait pas là où on le place aujourd'hui.

La rue qui descend vers la Place de l'Eglise portait alors le joli nom de Rue sur le Pont car on traversait le fossé sur un petit pont de bois.

Quel dommage ! Les noms d'autrefois ont disparu : Chemin de Colmars, Rue Haute, Place de la Fontaine, Rue sur le Pont, Rue Droite ou Rue Basse, Chemin de Castellane... A lui seul, le nom de « Grand Rue » a tout absorbé.

Après le moulin, l'eau passait sous la rue - Lou Biàu d'Aïàu, actuelle rue du Moulin - se glissait sous les maisons et s'en allait irriguer les champs du quartier du Croues - le fossé - jusqu'au foulon du Pré Coton (moulin Bagnis). Elle obliquait ensuite, comme aujourd'hui en direction du Verdon.

Un acte émanant du Bureau des Hypothèques, daté du 7 septembre 1923 explique clairement la position du

moulin accolé au four «banal», au dos de l'actuelle maison Miest. Il occupait un simple rez-de-chaussée. L'eau y arrivait par une gorge taillée dans un tronc d'arbre, c'est ce que signale une visite d'experts datée de 1716.

Ce local a appartenu plus tard à la Commune de Saint André. Il fut en partie transformé en «vespasienne» et portait dans notre enfance le nom mystérieux pour nous de «Lieux Publics», lieux malodorants, fermés à la suite de plaintes de voisins pour «incommodités»... Triste fin pour un moulin !

La maison que nous appelons aujourd'hui Vieux Moulin est très récente. Elle fut aménagée par les frères Bourrillon Joseph et Amable qui mirent en place une seconde conduite dans le sol de la Calèite au début du 20^e siècle.

Au fil des années, le Canal du Moulin a dû souffrir quelques modifications nécessitées par la naissance d'usines nouvelles (foulons, moulins, fabriques), la création de voies de communications (ligne de chemin de fer) et les problèmes nés de son passage à ciel ouvert à travers le village...

Les tribulations d'une rivière...

En 1957, l'eau fut canalisée dans des buses entre l'hôtel Bagatelle - ancienne propriété Hutin - et l'ancienne gendarmerie.

Il est à noter qu'un lavoir avait été construit et aménagé au-dessus du canal au début du 20^{ème} siècle suite à l'achat par la commune d'une parcelle de terrain appartenant à la famille Mistral. Là ont vécu les dernières « bugades » de printemps, à la cendre, favorisées par l'eau chaude de deux fourneaux mis à la disposition de nos grands-mères et de nos mères...

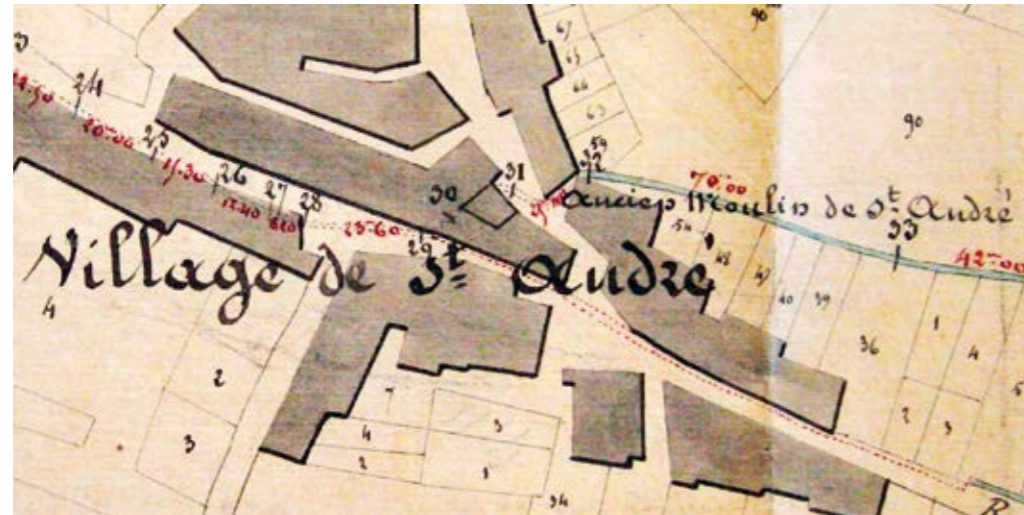
Ce lavoir est aujourd'hui une maison particulière qui recouvre les anciennes margelles, cachées mais pas détruites.

En 1861, le trajet du canal a subi une autre modification à la demande de Joseph Cajetan Pascal, fabricant de drap à la Mure. Ce dernier, alors propriétaire du moulin banal chercha pendant plusieurs années à déplacer son activité de meunier vers un bâtiment de la rue Haute. Ayant enfin obtenu les autorisations administratives, Pascal déplaça le canal en direction de la maison Bourrillon, à partir de la gendarmerie, créa une nouvelle chute d'eau sous la maison, installa une roue à aubes métalliques dont la force alimentait un moulin à farine et une fabrique de drap.

L'eau reprenait ensuite son ancien trajet sous une voûte importante en appareillage de maçonnerie mise à jour lors de l'aménagement de la rue Haute



L'ancien lavoir mis en vente par la commune en 1975



1860 - Tracé du canal dans la traversée du village et situation de l'ancien moulin banal (N° 31). D'après le règlement d'eau du canal des usines publié par la Préfecture

en 1998. Avec Pascal, le canal, sans protection jusque-là, fut recouvert de madriers de bois. Cependant, un large regard à ciel ouvert, fort dangereux, demeura à proximité de la Calèite avant la chute d'eau de l'ancien moulin banal.

Le trajet de l'eau, après le moulin ne subit par la suite que des modifications minimes.

L'histoire du canal est jalonnée de querelles et procès liés essentiellement au partage de l'eau et surtout à l'entretien du barrage qui permettait la dérivation de l'eau de l'Issole.

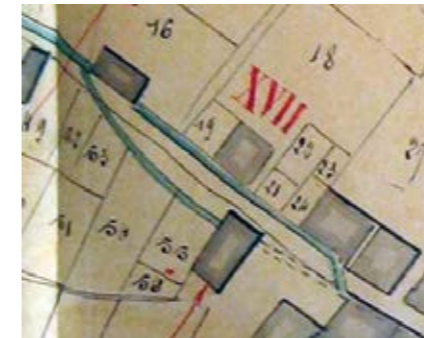
Ces conflits furent exacerbés par trois changements essentiels pour la gestion du moulin et de son indispensable canal.

Le premier de ces changements eut lieu en 1716-1717, le second, lors des premières années qui suivirent la Révolution de 1789, le troisième en 1818 lors de la naissance de la première fabrique de draps faisant appel à la mécanisation.

Assujéti au pouvoir du seigneur, le canal ne posa vraisemblablement aucun problème majeur au temps des rois. Le maître du lieu, Seigneur de Méouilles, ou son représentant, décidait, réglait les conflits, choisissait le meunier et percevait la redevance. Il n'en fut plus de même lorsque par besoin d'argent la petite noblesse campagnarde commença à se décharger d'une partie des banalités sur les communautés villageoises, moyennant finances naturellement. Pour Saint André, ce fut le cas bien avant le 18^{ème} siècle, quand un accord fut signé, hélas disparu, qui transmettait la gestion du moulin au Conseil Communal.

A compter de ce moment, la commune eut à charge, par l'intermédiaire de ses Consuls, d'établir contrat devant notaire à chaque changement de meunier. On retrouve ces actes, assez nombreux, très précis et contraignants, dans les archives notariales du 17^{ème} et du 18^{ème} siècles.

A partir de cet accord, à Saint André, le meunier du moment fut soumis aux mêmes charges qu'auparavant, obligé, par un contrat notarié qui se



Déviation du canal de l'ancienne gendarmerie à l'usine Pascal

renouvelait en général tous les trois ans, d'entretenir le canal sans avoir sur lui aucun autre droit et de veiller à fournir l'eau nécessaire aux habitants, essentiellement en période de culture. Gestionnaire du moulin, responsable du canal, il ne devait plus les charges de banalité au seigneur mais un loyer à la communauté villageoise.

- En 1716-1717, la Communauté de Saint André, endettée, à court de ressources financières et au bord de la faillite, se trouva dans l'obligation de vendre ses propriétés et perdit son droit de banalité au profit de ses créanciers-acheteurs.

A compter de ces dates, les meuniers successifs continuèrent à entretenir le canal mais s'en crurent propriétaires alors qu'ils n'avaient acheté que le droit au moulin. De là germèrent des conflits qui perdurèrent jusqu'au 20^{ème} siècle.

- Nouveau changement, au cours de la nuit du 4 août 1789.

Dans l'enthousiasme révolutionnaire, l'Assemblée Constituante abolit les droits féodaux, donc les fameuses banalités. Elle décréta en même temps la vente aux enchères des biens de la noblesse et du clergé.

Dans l'esprit de tous, notre moulin flanqué de son canal n'obéissait plus aux mêmes règles. Il devint « Bien National » et comme tel fut vendu aux enchères à Castellane en même temps que le presbytère, les biens de la Charité et la Chapelle Notre-Dame,

terres comprises.

Ainsi apparurent de nouveaux propriétaires indépendants, personnages nantis puisqu'ils avaient pu affronter les ventes, riches marchands, hommes de lois, personnes bien installées dans la nouvelle administration révolutionnaire, simples paysans aisés et même un chirurgien.

Au fil des ans, certaines parts furent revendues. Dominèrent dans la propriété au cours du 19^{ème} siècle les Honnorat puis les Pascal et enfin les Bourrillon.

Tous cependant commirent la même erreur : ils étaient propriétaires du moulin, pensaient que le canal leur appartenait et que les utilisateurs de l'eau devaient participer à l'entretien. Ils ne savaient pas que la Nuit du 4 août n'avait pas aboli les obligations antérieures du meunier ni la situation antérieure du canal, indépendant du moulin...

Aussi, les propriétaires successifs durent-ils affronter non seulement la hargne des arrosants, mais aussi les fins de non-recevoir des divers propriétaires des usines, installées progressivement au fil de l'eau au cours de la première moitié du siècle : foulons Collomp et Honnorat, fabrique Honnorat, taillanderie puis moulin Bagnis. Bref, lorsque Pascal, à l'étroit dans l'unique salle de son moulin, voulut agrandir son affaire puis la déplacer du bià d'Aià à la Rue Haute et modifier le cours du canal, il se heurta aux différents utilisateurs de l'eau qui prenaient appui sur le texte de 1716-1717. Pour son malheur et celui

des autres « usiniers », il en référa alors à l'Administration. Cette dernière, d'expertises en enquêtes finit, par se laver les mains envoyant tout le monde devant les juges de Castellane... Pascal fut jugé responsable de l'entretien du canal, responsabilité qui fut ensuite transmise aux Bourrillon du quartier de La Placette et ne se termina qu'avec l'arrêt du moulin et sa vente à la commune, en 1929, par Eugène Bourrillon...



Le canal actuel

...d'un canal (suite)

Cependant, à de nombreuses reprises, l'Administration avait été saisie. Elle prit enfin l'affaire au sérieux et enfanta d'un magnifique règlement des usines qui, dirait La Fontaine, « mit les plaideurs d'accord... »

Ce règlement a singulièrement compliqué la vie des usiniers par des contraintes mesquines de débit, de niveaux, de hauteurs de vannes, de voûte et j'en passe. Il ne régla rien car l'Issole capricieuse continuait à emporter les barrages qui chaque année étaient reconstruits un peu plus en amont sur son cours.

Les querelles se poursuivirent, les roues tournèrent malgré tout, grâce à la bonne volonté des usiniers, toujours les mêmes, jusqu'à leur disparition progressive.

Les « arrosants » continuèrent à arroser gratuitement et continuent aujourd'hui encore, aux frais de la commune qui a saisi un encombrant relais.

Une question aujourd'hui se pose. Pourquoi la Commune continue-t-elle à assurer gratuitement, chaque année, l'entretien de l'ensemble de l'ouvrage, aux frais des contribuables locaux qui ne possèdent pas tous un champ ou un jardin ?

Dans les autres communes, le canal de l'ancien moulin, quand il existe encore, est géré par une société d'arrosants dont les contributions assurent les frais d'entretien ? C'est le cas par exemple à La Mure.

A Saint André, il n'y a jamais eu de syndicat du Canal du Moulin. Ont existé seulement celui du canal de Saint Antoine, effacé, et celui du Canal du Verdon disparu, également celui du canal du Tournias...

Extraits de document Sources : « **Les tribulations d'une rivière, d'un canal...** » Octobre 2014 - J.P. REBOUL -

A SAINT ANDRÉ QUAND LES USINES TOURNAIENT AU FIL DE L'EAU... suite dans un prochain bulletin

Liberté

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable de neige
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur chaque bouffées d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes raisons réunies
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attendries
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom

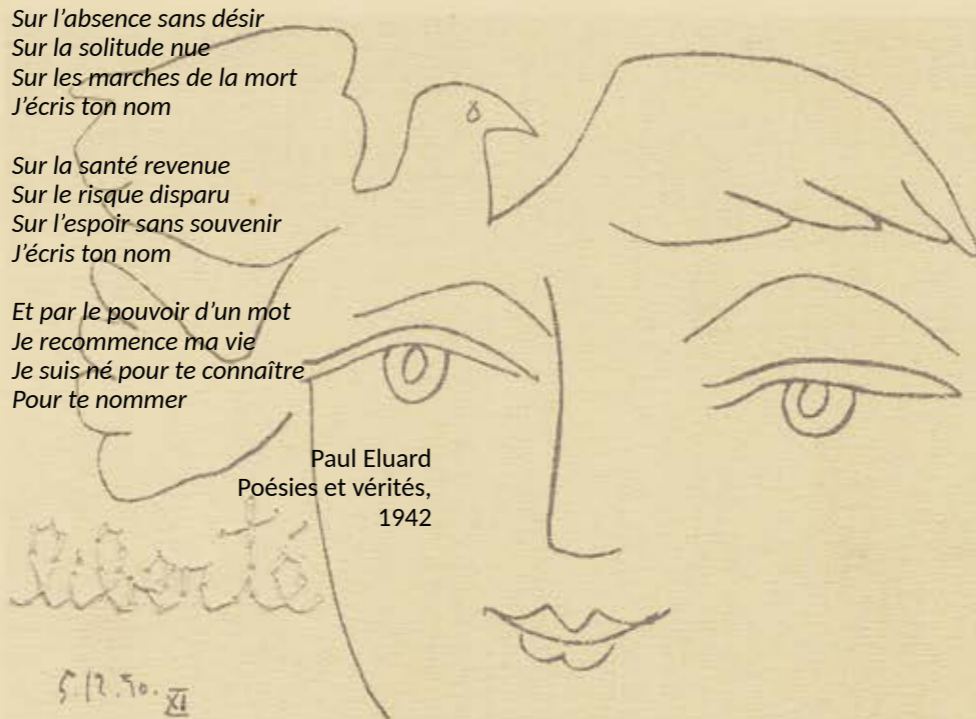
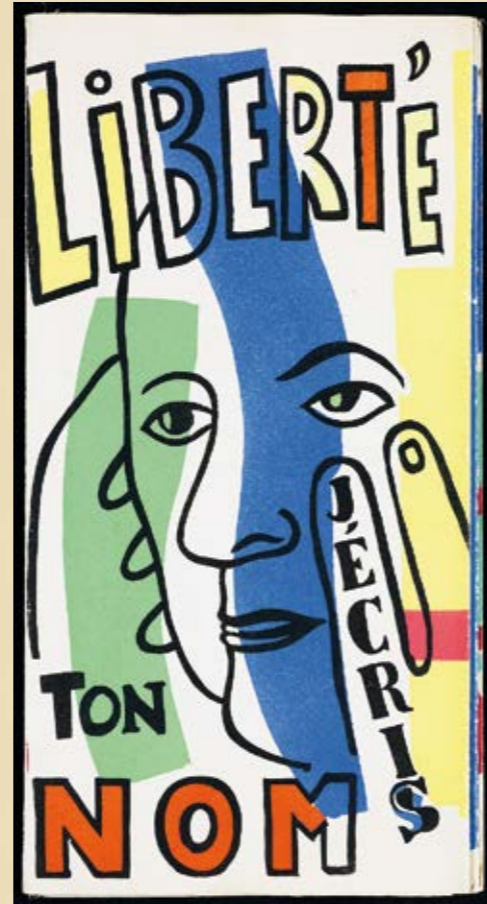
Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risqué disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Paul Eluard
Poésies et vérités,
1942



ETAT CIVIL 2015

Bienvenue aux bébés de l'année !

GIBERT Timéo.....23 mai
SAFFRAY Loulihyana.....12 août
SALICIS Manon.....10 mai

Félicitations aux nouveaux mariés !

DA SILVA RAMOS Fernando
RODRIGUES Lima.....14 novembre

GAUTIER Vincent
ROSI Lucie.....5 septembre

JOUANNEAU Pierre
MINICONI Anaïs.....18 avril

Sincères condoléances aux familles de...

BARBARIN Claude30 avril
BARNET Christiane née FERRAROLI.....26 septembre
BARRAS Romain.....13 décembre
CHATAIN Edith née CAVALLERA.....22 janvier
CHOQUET Anne-Marie née LEMAIRE.....3 janvier
DAULLE Ginette née DEJEAN.....8 décembre
DAVID Michel.....27 juin
ESPOSITO Marcel.....7 février
FILLON Marc.....18 septembre
FOUCHER Bernard.....26 juin
MESSAOUDENE Bernadette née PIETE.....23 août
PEYRON Francis.....27 juillet
POLLINA Suzanne née MANSUY.....8 décembre
SCALET Raymonde née MAGAUD.....22 juin
TARANTOLA Louise née GIRARD.....8 janvier
TODESCO Angela née FAORO.....2 septembre
TRUBERT Gérard.....24 octobre

Jours et Heures d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h à 12h
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Tél. 04 92 89 02 04
Fax. 04 92 89 02 56

E-mail : mairie.st-andre.les.alpes@wanadoo.fr

Permanences de Monsieur le Maire

Le lundi sur rendez-vous

Permanences des Adjointes

En semaine sur rendez-vous

Remerciements à toutes les personnes qui, par l'apport de documents, de photographies, ont contribué à cette nouvelle édition de REFLETS.
Remerciements en particulier à Jean-Pierre REBOUL pour le partage de ses précieuses recherches historiques.
Remerciements à Isabelle, Marie-Pierre et Odile au secrétariat pour leur implication.
Remerciements aux artisans, chefs d'entreprise, commerçants, pour leur participation au financement de ce bulletin, distribué gracieusement, dans tous les foyers de la Commune.

L'équipe municipale

Créat-in

Depuis 2004 dans le Haut Verdon

Création de site internet
Prospectus // affiches
Illustration // graphisme
Services informatiques...

www.creat-in.fr
Tel : 04 92 83 90 43

l'eau & le sport pour la vie



VEOLIA, distributeur officiel d'eau potable



Le Clair Logis
GITE D'ETAPE
et de SÉJOUR
RESTAURANT
VUE PANORAMIQUE



Route de Digne - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES
Tél. 04 92 89 04 05 - Répondeur et Fax 04 92 89 19 36
www.giteclairlogis.com - email : le-clair-logis@wanadoo.fr



**LE GAC JEAN-YVES
VERDON SERVICES**

Création, entretien parcs et jardins
Débroussaillage - Nettoyage - Elagage
Travaux divers - Arrosage automatique
MORIEZ - 04170 St André les Alpes
Tél. : 04 92 89 09 91

Alpes Services Auto
04 92 89 09 76



Tel Assistance : 24h/24 - 7/7
04 92 89 04 78

- Dépannage 24h/24 - 7/7
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie

Fax : 04 92 89 17 42
Portable : 06 85 70 66 04
ROUTE DE NICE - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES



S.E. André Roux
Electricité Générale
Bâtiment - Industrie - Alarmes

Tél. 04.92.34.26.44 - 06.30.09.64.30

Relief 3

Peinture - Papiers peints
Revêtements sols - Faux plafonds
Sablage - Façade

Quartier les Accates
04170 ST ANDRÉ LES ALPES
Tél. 04 92 89 03 41

BOULANGERIE ARTISANALE
Monsieur Bœuf

EURL JMB - Grande Rue
04170 St André les Alpes

04 92 89 02 46

EURL MENUISERIE GAUTIER
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
CONSTRUCTION BOIS - VÉRANDA
BOIS - PVC - ALU

Grand Rue - 04170 Saint André les Alpes
06 33 05 78 71

vincent.04.gautier@wanadoo.fr
N°SIRET 799 984 091 00014



Raymond TRIMAILLE



Toutes assurances - Particuliers et professionnels
Epargne - Spécialiste motos, quad et constructions

Place de Verdun - 04170 Saint André les Alpes
Tél. 04 92 89 00 27 - Fax 04 92 89 02 84
email : cabinet.trimaille@mma.fr - http://agence.mma.fr/saint-andre-les-alpes
N° ORIAS 07-010-731-ww-orias.fr

Pâtissier - Chocolatier - Glacier



Comte Didier
63 Grand'Rue - Saint André les Alpes
04 92 89 03 69

Jean-Louis BOVIS

Travaux en montagne
Rénovation du patrimoine
& Réhabilitation
du bâti ancien

Le Village
04660 CHAMPTERCIER
bovis.fjl@wanadoo.fr

04 92 31 82 89
06 83 85 78 59



bm
BLANC 04370
MATERIAUX
COLMARS LES ALPES

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
BRICOLAGE CHAUFFAGE BOIS
ET PELLETS

04370 COLMARS-LES-ALPES Tél. : 04 92 83 44 26
04240 ANNOT Tél. : 04 92 83 31 59
04170 LA-MURE-SUR-ARGENS Tél. : 04 92 8914 01

Jean-Marie NEY
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
INSTALLATEUR - DÉPANNAGES
ET ENTRETIENS

Chemin du Mazet - 04170 SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES
Mobile 06 73 65 26 10 - Fax 04 92 83 50 63

EURL MOULFI
Artisan Maçon

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Les Espinasses - 04170 ST ANDRÉ LES ALPES
04 92 83 30 26 / 06 73 36 52 21
eurl-moulfi@orange.fr

ARCHITECTE DPLG



G. DURAND
& DESIGN
ARCHITECTURE
C.A.D. DURAND

cad.durand@wanadoo.fr

SARL **ALUSTORE**

- ▶ STORES Intérieurs - Extérieurs
- ▶ MENUISERIES Aluminium - PVC
- ▶ VERANDA
- ▶ Grille de Protection
- ▶ Volets Roulants et Battants
- ▶ Moustiquaires



Avenue Gutenberg - ZI St Christophe - 04000 Digne les Bains
Tél 04 92 32 49 39 - Fax 04 92 32 30 41
Site : www.alustore.fr - E-mail : alustore04@orange.fr

BILLEGA
PISCINES
SPAS - SAUNAS - HAMMAMS

7 avenue Colonel Noël
04000 DIGNE

04 92 35 53 64
billega@wanadoo.fr

PISCINES - SAUNAS
SPAS - HAMMAMS

www.billega-piscines.com

EIFFAGE ROUTE MEDITERRANEE ALPES DU SUD

EIFFAGE ALPES DU SUD
CASTELLANE - THORAME - ALLOS
Terrassements, génie civil, enrobés,
béton chantier, V.R.D,
travaux publics et privés, déneigement

ZA - Route de Grasse
04120 CASTELLANE






Téléphone : 04.92.83.61.73 - Fax : 04.92.83.73.00



STORES & FENETRES

Grand Rue 04170 Saint André les Alpes
E-mail : c.guli@hotmail.fr
Site web : www.storesetfenetres.com

Stores – Volets Roulants
Menuiseries ALU / PVC / BOIS
Vérandas – Moustiquaires
Volets battants – Portes de garage
Toutes Fermetures de Bâtiment

06.88.70.45.79

Votre spécialiste du Store Toile



**Boucherie - Charcuterie
Produits régionaux**

Route de Nice - 04170 Saint André les Alpes
04 92 89 02 18

*Camping Municipal «des Iscles **»*



Route de Nice
04170 Saint André les Alpes
accueil@camping-les-iscles.com
www.camping-les-iscles.com

Tél. 04 92 89 02 29
Fax 04 92 89 02 56